

Une tragédie routière a frappé la wilaya de Tougourt mercredi, faisant cinq morts et dix blessés. Selon la Protection civile, l'accident s'est produit sur la route nationale n°3 et a impliqué un bus de transport de passagers circulant sur la ligne Hassi Mes-saoud-Tougourt et un camion avec remorque. Cinq personnes sont décédées sur le coup, tandis que dix autres ont été blessées à des degrés divers.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Vers un encadrement plus strict des symboles et du financement

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

Moyen - Orient : le basculement

L'attaque surprise israélo-américaine contre l'Iran risque de conduire à une guerre globale et de longue durée. L'Iran est totalement isolé; aucun pays n'a manifesté un quelconque soutien. Même la puissante Chine a juste commis un communiqué lapidaire condamnant l'agression américano-israélienne contre l'Iran, sans plus. La guerre se déroule dans une région considérée comme un poumon de l'économie mondiale par son importance stratégique dans l'approvisionnement des pays en énergie, dont le volume dépasse les 20% de la consommation mondiale.

P2

QUATRIÈME JOUR DE L'AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran revendique plus de 680 pertes ennemies

P11

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EN ALGÉRIE

Washington invite ses citoyens en Algérie à rejoindre le programme STEP

P3

Moyen - Orient : le basculement



L'attaque surprise israélo-américaine contre l'Iran risque de conduire à une guerre globale et de longue durée. L'Iran est totalement isolé ; aucun pays n'a manifesté un quelconque soutien. Même la puissante Chine a juste commis un communiqué lapidaire condamnant l'agression américano-israélienne contre l'Iran, sans plus. La guerre se déroule dans une région considérée comme un poumon de l'économie mondiale par son importance stratégique dans l'approvisionnement des pays en énergie, dont le volume dépasse les 20% de la consommation mondiale.

Selon des informations confirmées, 48% des réserves mondiales de pétrole et 40% des réserves en gaz sont au Moyen Orient. Pour le pétrole, l'Arabie Saoudite détient plus de 17% des réserves et l'Irak 9%, l'Iran n'est pas en reste. Pour le Gaz, l'Iran accapare 17% et le Qatar 13%. Aucune autre région au Monde n'a cette concentration des réserves en hydrocarbures. La quasi-totalité des exportations de cette énergie passe par le golfe arabo-persique et transite par le détroit d'Ormuz (large d'à peine 40 kms, mais seulement avec deux chenaux de navigation de 3.5 kms chacun.), d'où la complexité d'évacuation des hydrocarbures en cas de guerre généralisée ou plus grave encore en cas de blocus par l'une des parties belligérantes, l'Iran dans ce cas.

Alors à qui profite cette guerre? Sera-t-elle courte dans le temps ? Si elle devait durer, quelles en seraient les conséquences ? Les grands pays industriels supporteront-ils ces conséquences longtemps ou devront-ils s'aligner sur l'une ou l'autre des parties en conflit ? Plusieurs hypothèses sont émises pour répondre à ces questions, car les conséquences sont à la fois politiques, économiques et géopolitiques, sans parler des

graves impacts sur le plan humain. Difficile de pronostiquer l'issue de cette guerre qui se déroule essentiellement dans les airs par des missiles, des drones, l'aviation et surtout par le contrôle de l'espace aérien et fait nouveau par l'utilisation de l'IA. Une guerre sans chars et sans soldats face à face au sol. Les régions touchées jusqu'à maintenant sont des grandes cités abritant des complexes énergétiques ou des infrastructures logistiques mondiales. Ainsi, Qatar avec ses complexes gaziers, EAU avec ses ports pétroliers et sa plateforme logistique mondiale (Dubai) ou encore Koweït et son méga port pétrolier, sans oublier l'Arabie saoudite et ses immenses complexes pétroliers et ses raffineries. En face, les méga-complexes iraniens (Bushehr) en pétrole et gaz.

Au plan économique, deux facteurs impactent l'économie mondiale : la hausse des prix et plus grave encore le risque de rupture de l'approvisionnement en énergie. Les USA auront leur part de ces impacts au moins par la hausse des prix dont Trump a fait des prix bas de l'énergie son cheval de bataille. Au quatrième jour de la guerre, les prix du pétrole ont grimpé de plus de 15% dépassant les 83\$ le baril, alors que celui du gaz (GNL) a affiché une hausse de 30% en Europe, suite à l'arrêt du chargement des méthaniers au Qatar. La Chine, principal client du pétrole iranien (80% de la production) avait, selon des informations d'agences, pris ses devants en constituant des stocks pour tenir plusieurs mois sans grande inquiétude. La fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran serait fatale pour les producteurs de la région et pour les clients lointains. Les USA absorbent 13% du pétrole sortant d'Ormuz ; l'Asie prend les 87%.

Sur les marchés à terme, les spécula-

tions se font avec beaucoup de prudence pour ne pas emballer le marché. On pronostique sur 15 jours, puis un mois et sur trois mois si la guerre continue. Ainsi on annonce des prix à 100 \$ si un cessez-le-feu est obtenu après un mois de guerre et à 150\$ dans le cas contraire. (Voir à ce sujet la contribution de M. Attar dans ce même quotidien daté du 4 mars 2026). Beaucoup de pays producteurs de pétrole (hors zone du conflit) vont profiter de la hausse des prix en raison de la guerre ; mais le grand gagnant sera sans aucun doute la Russie grâce à ses potentiels en ressources et ses capacités de production restées en sous activité en raison de l'embargo imposé par les pays occidentaux. Les échanges commerciaux sur d'autres marchandises seront affectés aussi par cette crise ; d'une part par la tension autour du hub de Dubaï qui assure la liaison entre l'Asie et l'Occident. La Chine pourrait subir des conséquences de la guerre par rapport à son approvisionnement en pétrole et gaz dont l'Iran est le principal fournisseur. L'option d'une livraison additionnelle par la Russie s'avère une solution à son complexe industriel (plus de 14 M de barils/j, dont 50% importés).

Les pays du Golf sont petits par leurs tailles démographiques (excepté l'Arabie-saoudite), faibles par leurs puissances de défense et vulnérables par leur proximité avec la crise palestinienne. Ils ne peuvent exister, s'épanouir et prospérer que dans la paix et la sécurité de toute la région. La valorisation de leur richesse en hydrocarbures est contrainte par la géographie : située entre deux détroits (Ormuz et Bab el Mendeb en mer rouge) et par la géopolitique de la région, dont le problème palestinien est le centre. Face à cette situation, les pays riches du Golfe ont fait l'option d'acheter une protection chère-

ment payée auprès des Etats-Unis. Mais voilà que les missiles balistiques et les drones iraniens les ciblent directement. Ils ont fait l'hypothèse que la Palestine est un problème humanitaire et il suffit de remettre un chèque pour libérer leur conscience d'« Arabes et de Musulmans ». Leur rapport au drame palestinien est, selon eux, une question de solidarité avec un peuple frère. Grave erreur. La Palestine est la matrice historique, identitaire et civilisationnelle de toute la région. Elle est aussi la cause sacrifiée par le droit international sous l'autel de considérations géopolitiques. « Si les nations de cette région aspirent à un avenir libéré de la guerre perpétuelle, elles doivent reconnaître cette vérité fondamentale : la Palestine n'est pas seulement une cause de solidarité ; elle est LA pierre angulaire indispensable de la sécurité régionale. » (Déclaration du ministre des affaires étrangères d'Iran quelques jours avant les frappes américano-sionistes.). L'Iran a fait irruption dans la géopolitique de la région par la cause palestinienne et par la doctrine chiite de l'Islam, avec des minorités Chiites très actives dans plusieurs pays (Liban, Syrie, Bahreïn, Irak, Arabie Saoudite, Yémen, Oman...)

La défaite de l'Iran (en dehors de toutes considérations sur le régime iranien, ses visées et sa considération pour le Monde Arabe) dans cette guerre sera la fin de la cause palestinienne et le début de l'hégémonie israélienne sur toute la région. Le grand Israël se dessinera sur cette défaite.

Ni le parapluie américain, ni les réserves en hydrocarbures, ni les alliances nouées avec des puissances étrangères ne peuvent assurer la sécurité totale dans cette région. L'existence d'Israël et le drame palestinien anéantissent toutes velléités de trouver la paix et la sécurité.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Vers un encadrement plus strict des symboles et du financement

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée nationale populaire (APN) a examiné, avant-hier lors de sa réunion, treize amendements proposés au projet de loi organique relatif aux partis politiques.

Parmi les modifications débattues figurent l'interdiction pour un parti de hisser un drapeau aux côtés de l'emblème national, ainsi que l'ajout d'une disposition prohibant l'adoption de positions extrémistes fondées sur des idées confessionnelles, doctrinales, ethniques ou raciales. Les travaux se sont déroulés en présence des délégués auteurs des amendements et de représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que des Relations avec le Parlement, selon un communiqué du Conseil de la nation. Le bureau de l'Assemblée populaire nationale avait, au préalable, transmis à la commission les treize propositions d'amendement pour un examen initial, après les avoir validées lors d'une réunion. Leur adoption ou leur rejet définitif sera tranché dans le rapport préliminaire de la Commission des affaires juridiques.

ENCADREMENT RENFORCÉ DES PARTIS POLITIQUES

Parmi les modifications les plus significatives figure l'amendement de l'article 6, qui renforce l'interdiction faite à un parti politique d'adopter une dénomination, un sigle ou un symbole identique ou similaire à celui d'une organisation existante, quelle qu'en soit la nature. Le texte révisé stipule également qu'aucun parti ne peut adopter des positions ou mener des actions contraires aux intérêts de la nation et aux principes et valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954. Une nouvelle disposition interdit explicitement toute prise de position extrémiste fondée sur des considérations confessionnelles, idéologiques, ethniques ou raciales. Le projet prévoit en outre une interdiction formelle de hisser tout autre drapeau aux côtés du drapeau national. Toute violation de cette règle pourrait entraîner l'ex-



clusion de l'activité politique partisane, si elle est avérée.

ORGANISATION TERRITORIALE ET DIASPORA

Les amendements incluent également une reformulation de l'article 46 afin de permettre aux partis de mettre en place des structures organisationnelles permanentes dans les différentes wilayas du pays ainsi qu'au sein de la communauté algérienne établie à l'étranger, à condition que ces structures reflètent le caractère national du parti. Cette mesure vise à associer les Algériens résidant à l'étranger à la vie politique nationale, d'autant que les partis sont habilités à présenter des candidats aux élections législatives et présidentielles, ce qui suppose une présence organisationnelle effective de la diaspora dans les structures partisanes.

NOUVELLES RÈGLES DE FINANCEMENT

Sur le volet financier, l'amendement de l'article 78 introduit une distinction entre les dons en numéraire et les libéralités ou legs pouvant inclure des biens immo-

biliers ou mobiliers, tout en renforçant les encadrements juridiques applicables à chacun. Le texte propose de plafonner les dons à un montant ne dépassant pas 300 fois le salaire national minimum garanti, avec obligation de versement exclusivement par les circuits financiers officiels. Quant aux libéralités et legs, ils pourraient atteindre jusqu'à 600 fois la même référence, à condition de faire l'objet d'une expertise technique destinée à en déterminer la valeur réelle, et de respecter les procédures de transfert de propriété et d'enregistrement auprès de la conservation foncière. Toute infraction pourrait engager une responsabilité juridique, y compris pénale.

MANDATS LIMITÉS ET LUTTE CONTRE LE « NOMADISME POLITIQUE »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, avait présenté le projet de loi la semaine dernière devant les députés de la première chambre du Parlement. Il avait souligné que cette révision vise à organiser la pratique

politique sur des bases constitutionnelles et institutionnelles plus efficaces. Le projet, composé de 97 articles, prévoit notamment de fixer le mandat du responsable d'un parti à cinq ans, renouvelable une seule fois, et d'interdire aux élus de changer d'appartenance politique durant leur mandat électif. Il autorise également la radiation du membre contrevenant des listes du parti, afin de limiter le phénomène du « nomadisme politique ». Le texte consacre par ailleurs l'obligation pour les partis d'assurer la représentation des jeunes et des femmes au sein de leurs structures, interdit l'exploitation de la religion, des lieux de culte et des établissements éducatifs à des fins politiques, ainsi que l'usage de dénominations ou de symboles similaires à ceux d'organisations existantes et l'utilisation de langues étrangères dans les activités menées sur le territoire national. Le projet sera soumis à une séance plénière pour adoption après l'achèvement de l'examen des amendements.

Seddik Yehiaoui

ESCALADE MILITAIRE DANS LE GOLFE

L'OAPEC prévoit des répercussions sur le marché du GNL

L'intensification des opérations militaires dans le Golfe, depuis samedi dernier, et les restrictions qui en ont découlé sur le trafic des méthanières, auront des répercussions sur l'ensemble du marché énergétique, toutes sources confondues, y compris le gaz naturel.

Les experts de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) ont mis en garde contre les répercussions de l'escalade militaire dans le Golfe sur le marché du gaz naturel liquéfié (GNL), prévoyant une hausse des prix à des niveaux sans précédent. Dans un rapport publié mercredi par l'OAPEC, élaboré par ses experts et intitulé: "Perturbations des expéditions de GNL via le détroit d'Ormuz", il est indiqué que l'intensification des opérations militaires dans le Golfe, depuis samedi dernier, et les restrictions qui en ont découlé sur le trafic des méthanières, auront des répercussions sur l'ensemble du marché énergétique, toutes sources confondues, y compris le gaz naturel.

Les experts de l'OPAEC estiment que, malgré l'influence "limitée" de l'Iran sur le commerce mondial du gaz en termes d'exportations, ce pays revêt une importance stratégique en raison du détroit d'Ormuz, par lequel transite plus de 19% des approvisionnements mondiaux en GNL, provenant notamment de l'Etat du Qatar, deuxième plus grand producteur et exportateur mondial avec 81,3 millions de tonnes, selon les estimations de l'organisation pour l'année 2025. Ainsi, toute perturbation du trafic des méthanières à travers le détroit d'Ormuz "affecterait la stabilité de l'ensemble du marché mondial", a ajouté le rapport, précisant que 83 % des exportations transitant par ce passage sont destinées à l'Asie, tandis que l'Europe en absorbe 11% et les pays du Golfe 6%. Dans ce contexte, l'OAPEC souligne les répercussions directes sur les marchés, en ce que cette situation entraînera une hausse des prix au comptant en Asie, laquelle se répercutera à son tour sur le marché européen. "Avec des niveaux de stockage européens tombés à des seuils critiques (moins de 30%) à la fin février, la situation laisse présager une flambée des prix", selon le rapport qui précise que les marchés importateurs seront contraints de supporter des coûts plus élevés, non pas en raison de "la valeur du gaz", mais du "coût d'accès" à cette ressource.

La plateforme spécialisée dans l'énergie At-Taqa, basée à Washington, a rapporté, citant des sources anonymes, que Sonatrach cherche à porter la production de GNL à sa capacité maximale afin de tirer parti de la hausse des prix et de compenser l'absence des approvisionnements en provenance du Golfe, alors que les marchés mondiaux devraient connaître de fortes fluctuations. En augmentant sa production, l'Algérie cherche également à compenser la baisse de ses exportations de GNL, qui ont reculé de environ 18 % en 2025, soit l'équivalent de 2,08 millions de tonnes. Les exportations algériennes de GNL ont ainsi atteint 9,54 millions de tonnes en 2025, contre 11,62 millions de tonnes en 2024 et 13,45 millions de tonnes en 2023, niveau le plus élevé enregistré sur une décennie. La guerre en cours au Moyen-Orient a entraîné une hausse d'environ 40 % des prix du gaz en Europe lors des échanges de lundi dernier, enregistrant les plus importants gains quotidiens depuis août 2023, sur fond de craintes de perturbation des approvisionnements liées aux tensions régionales et au ralentissement du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, par lequel transite près d'un cinquième des exportations mondiales de GNL. L'Algérie figure parmi les cinq premiers pays africains en matière de capacités de liquéfaction, avec des installations pouvant produire environ 25,3 millions de tonnes par an.

R.N

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EN ALGÉRIE

Washington invite ses citoyens en Algérie à rejoindre le programme STEP

L'Ambassade des États-Unis en Algérie a appelé les citoyens américains présents sur le territoire algérien à s'inscrire immédiatement au programme STEP. Dans un communiqué, la représentation diplomatique a précisé que cette inscription vise à garantir la réception en temps opportun de mises à jour urgentes et d'informations importantes, notamment en cas de situation d'urgence. Le programme STEP (« Smart Travel Enrollment Program ») est un service gratuit permettant aux citoyens américains d'enregistrer leurs déplacements à l'étranger. Il offre au Département d'État des États-Unis la pos-

sibilité de communiquer rapidement et efficacement avec eux en cas d'urgence. Les personnes inscrites peuvent ainsi recevoir des informations actualisées concernant la santé, la météo, la sécurité et les conditions générales dans leur pays de séjour. Le programme facilite également la planification préalable grâce aux informations diffusées par l'ambassade américaine locale. STEP permet en outre à l'ambassade ou au consulat de contacter directement les ressortissants enregistrés en cas de catastrophe naturelle, de troubles civils ou d'autres situations d'urgence. Cet appel intervient à la veille de l'annonce

par l'ambassade des États-Unis en Algérie de la nomination de Mark A. Shapiro en tant que chargé d'affaires par intérim à partir de février 2026. Diplomate chevronné, Mark A. Shapiro possède une vaste expérience, ayant déjà exercé en Algérie. Il a également occupé des fonctions au sein du département américain de la Défense comme conseiller en politique étrangère auprès du commandement de la marine américaine, ainsi qu'au Conseil de sécurité nationale des États-Unis. Il a par ailleurs servi dans les ambassades américaines à Washington, Rome, Bagdad et Malte.

R.N

ALGÉRIE-NIGER

Une équipe technique de Nigelec en Algérie en formation chez Sonelgaz

Une équipe technique de la société nigérienne d'électricité Nigelec est arrivée, mardi à Alger, pour bénéficier d'une formation intégrée auprès de la filiale Sonelgaz-Services, a indiqué un communiqué du groupe public Sonelgaz. L'équipe suivra, trois semaines durant, une formation intégrée à l'Ecole des métiers de l'ingénierie de l'électricité et du gaz, relevant de la filiale Sonelgaz-Services, située à Adrar, en vue d'acquies l'expertise nécessaire pour assurer l'exploitation des centrales électriques que l'Algérie réalisera au Niger, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération algéro-nigérienne, à l'issue de la visite effectuée, en février dernier, en Algérie par le président nigérien, lit-on dans le communiqué. Dans le cadre du programme de cette visite, une réunion préparatoire au profit de la délégation nigérienne a été tenue au niveau de l'Ecole de formation en gestion de Ben Akroun, au cours de laquelle un exposé a été présenté sur les prestations assurées par la filiale Sonelgaz-Services, avant de se rendre au centre de contrôle (gestionnaire du système électrique), où des explications ont été fournies sur le système de gestion et de contrôle du réseau électrique, ajoute la même source.

Cette étape importante intervient à l'issue d'une série de préparatifs visant à assurer le succès de cette coopération, notamment la tenue d'une réunion importante par visioconférence ayant réuni les responsables des deux entreprises, au cours de laquelle les moyens d'accélérer le rythme de la coopération et du partenariat entre les deux pays frères ont été examinés, en particulier en ce qui concerne la finalisation et l'adoption des accords en cours d'étude.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre du programme du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, mis en œuvre par le biais de Sonelgaz pour relancer la coopération avec la société Nigelec, couvrant plusieurs domaines, notamment le renforcement du réseau électrique au Niger et le transfert de l'expertise algérienne dans diverses spécialités, à travers des services de formation, lit-on dans le communiqué. A ce titre, une délégation d'experts techniques du groupe Sonelgaz s'était rendue à Niamey, dans le cadre du projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité, et pour accompagner Nigelec sur les plans technique et logistique. Lors de cette visite, un plan d'action conjoint a été arrêté, en sus de la constitution de deux équipes représentant le ministère, Sonelgaz et Nigelec, en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination entre les différents intervenants.

R.E

INVESTISSEMENTS PUBLICS

De nouveaux mécanismes de suivi attendus en 2026

Une réforme importante est en cours de concrétisation dans le cadre de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), afin de permettre aux opérateurs de bénéficier de mécanismes de financement, leur assurant le recouvrement de leurs créances dans les meilleurs délais, tout en réduisant les procédures bureaucratiques.



Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, lors d'une séance plénière consacrée, mardi, au projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023, la préparation de nouveaux mécanismes pour l'exécution et le suivi des investissements publics durant l'année en cours, en séparant l'administration de la réalisation des projets. "Durant l'année en cours, nous allons mettre en place des mécanismes permettant d'éloigner l'administration de l'exécution des projets publics", rappelant, dans ce cadre, la création, il y a deux ans, d'un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, chargé de la réalisation des investissements publics.

Par ailleurs, M. Bouzred a fait état d'"une réforme importante", en cours de concrétisation dans le cadre de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), afin de permettre aux opérateurs de bénéficier de mécanismes de financement, leur assurant le recouvrement de leurs créances dans les meilleurs délais, comme c'est le cas au niveau

international, tout en réduisant les procédures bureaucratiques. Dans ce sillage, il a souligné que le décret exécutif relatif aux marchés publics, qui sera prochainement soumis au Gouvernement, consacrera davantage de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des marchés publics, notamment au niveau des wilayas du Sud, en tenant compte des spécificités de chaque secteur. Concernant les créances des opérateurs contractant avec l'Etat, il a annoncé l'épuration de l'ensemble des arriérés enregistrés au titre de l'exercice 2025, grâce à la mobilisation "d'enveloppes financières substantielles".

Répondant aux interrogations des députés sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, M. Bouzred a précisé que le taux global d'exécution des dépenses a atteint 72 %. Ce niveau, a-t-il souligné, s'explique principalement par le faible taux d'exécution des dépenses d'investissement, qui n'a pas dépassé 33 %, l'année 2023 ayant constitué la première année de mise en œuvre de "la budgétisation par programmes", nécessitant la publication de circulaires et d'instructions successives afin de clarifier les procédures,

dans un contexte marqué, depuis 2020, par une dynamique d'investissement soutenue, conjuguée à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion budgétaire, dans le cadre de la nouvelle loi organique, durant la même année. Cette évolution a requis un délai d'adaptation de l'administration, auquel s'est ajouté un niveau de maturité insuffisant de certains projets et études techniques, a-t-il dit. Le ministre s'est félicité du fait que la loi de règlement 2023 "ait, pour la première fois, présenté des chiffres d'exécution budgétaire fiables, moins de deux (2) mois après la clôture de l'exercice", ajoutant qu'il "est désormais possible de disposer de données précises sur l'exécution budgétaire dans des délais rapprochés, grâce au processus de numérisation". La numérisation de l'administration fiscale a ainsi permis le transfert de la base de données de 3,4 millions de contribuables, d'Algérie Télécom vers le ministère des Finances. Cette opération, qui devrait s'achever "dans un délai d'un mois", contribuera à la simplification des procédures fiscales, tant au profit des citoyens que des entreprises, a-t-il conclu.

R.E

CONTRÔLE COMMERCIAL

Plus de 77.000 interventions durant les dix premiers jours de Ramadhan

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré un bilan soutenu des activités de contrôle économique et de répression de la fraude durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan 2026, en application des instructions de la ministre du secteur visant à protéger le pouvoir d'achat et à garantir l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, dans le cadre du programme spécial de contrôle du mois sacré. Selon un bilan publié mardi par le ministère, 3.004 équipes de contrôle mobilisées ont effectué 77.847 interventions, dont 73.782 durant les horaires de travail et 11.224 en dehors des horaires de travail, parmi lesquelles 2.979 interventions menées durant la période nocturne.

En matière de contrôle économique et de répression de la fraude, ces opérations ont donné lieu à la constatation de 10.330 infractions et à l'établissement de 10.101 PV de

poursuites judiciaires, avec proposition de 256 décisions de fermeture administrative. Il a également été procédé à la saisie de 144,91 tonnes et de 65.653 litres de marchandises, pour une valeur globale de 33,17 millions de DA. Le montant des profits indûment réalisés a atteint 1,41 milliard de DA. Par ailleurs, 730 échantillons ont été prélevés en vue de leur analyse en laboratoire, avec un taux de conformité de 75 %.

S'agissant de la lutte contre la spéculation illicite, 10.064 interventions effectuées n'ont donné lieu à aucune infraction, précise le communiqué. Concernant le suivi de l'approvisionnement du marché en pain ordinaire, le contrôle a porté sur 2211 boulangeries, dont 2107 exerçant de manière régulière (97 %) et 104 boulangeries opérant de façon irrégulière (1 %), au niveau des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira, Alger, Boumerdes, Aïn Témouchent, Annaba et Guelma. Dans ce cadre, 104 infractions ont été relevées, principale-

ment liées au défaut d'affichage des prix ainsi qu'au non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité, avec l'établissement de 99 PV. S'agissant du contrôle des produits réglementés et plafonnés, à savoir le lait subventionné, le pain ordinaire, la semoule, le café (vert et torréfié), les légumineuses (pois chiches, haricots blancs, lentilles) et le riz, 28.997 interventions ont été effectuées, ayant abouti à la constatation de 505 infractions.

Ces infractions se répartissent comme suit : 374 pour défaut d'affichage des prix et des tarifs, 66 pour absence de facturation pour un montant de 56,46 millions de DA, 29 pour application de prix illicites, ainsi que 36 autres infractions, avec l'établissement de 494 PV et la proposition de deux fermetures. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts visant à réguler le marché et à protéger le consommateur durant le mois de Ramadhan.

R.E



NÂAMA
(DANGERS DE LA
DROGUE
ET DES
PSYCHOTROPES)

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs lance une campagne de sensibilisation



La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Nâama a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue et des substances psychotropes sous le slogan: "Ramadhan, mon opportunité pour abandonner l'addiction", a indiqué la même direction.

Cette campagne, organisée en coordination avec l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, comprend une série de cours religieux, de conférences et de séminaires dans les mosquées, les écoles d'enseignement coranique, les zaouïas,

ainsi qu'au niveau de l'antenne du Centre culturel islamique. Ces activités portent sur les moyens de prévention contre le danger de l'addiction aux drogues, a précisé le directeur des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, Khaled Mellouka.

Le même responsable a souligné l'importance de cette campagne, animée par des imams, des enseignants universitaires et des spécialistes en psychologie et en sociologie à l'occasion du mois sacré, afin de sensibiliser toutes les catégories de la société à la nécessité de faire face à ce fléau dangereux. Il a également mis en avant le rôle du discours religieux dans l'approfon-

dissement de la conscience collective et la protection de la famille et de la société contre les différents fléaux sociaux.

A cette occasion, des conseils et des orientations préventives sont dispensés, en plus de la distribution de dépliants de sensibilisation portant sur ce fléau, avec un accent particulier sur les risques sanitaires, psychologiques et sociaux des drogues, ainsi que leurs répercussions négatives sur l'individu, la famille et la société, et l'importance de préserver la santé de l'esprit et du corps et d'adopter des valeurs morales vertueuses.

TIZI-OUZOU

Lancement des inscriptions au concours du village le plus propre

Les inscriptions pour la 13e édition du concours "Rabah Aissat" du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont ouvertes depuis mardi et se poursuivront jusqu'au 4 avril prochain, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice de la manifestation.

Les citoyens et les associations qui souhaitent faire participer leur village sont, à cet effet, invités à se rapprocher du bureau de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'institution élue, explique la même source.

La 12e édition de ce concours a été, pour rappel, remportée par le village d'Ait Bouhini, dans la commune de Yakouren, à l'Est de la wilaya.

Lancé en 2013, ce concours environnemental et écologique récompense, chaque année, un village au niveau de la wilaya selon une nomenclature de critères établie dans le règlement intérieur.

Depuis 2019, un "Super concours" récompense d'anciens villages lauréats. Trois (3) villages ont été primés pour leur gestion environnementale depuis lors.

EL KHEMIS (DJELFA)

La commune renforcée par un centre de proximité de stockage des céréales

La commune d'El Khemis, nord de la wilaya de Djelfa, a été dotée d'un centre de proximité de stockage des céréales, destiné à renforcer le parc des infrastructures de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Le wali Djahid Mous a procédé, durant la semaine en cours, à la mise en service de cette nouvelle réalisation, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie des pouvoirs publics visant à consacrer la sécurité alimentaire et à assurer un accompagnement direct des agriculteurs de la filière céréalière, ainsi que des éleveurs, au regard de la vocation pastorale de la région.

D'une capacité de 50.000 quintaux et implanté sur une superficie de près de trois (3) hectares, ce projet a mobilisé une enveloppe de 190 millions de DA. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme global affecté de plus de deux (2) milliards de DA, portant réalisation de huit (8) centres de proximité, en plus d'une grande infrastructure de stockage d'une capacité d'un(1) million de quintaux en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de rapprocher les services de ce centre des agriculteurs, de faciliter le stockage des céréales et la mise à disposition des semences, tout en le mettant également au service des éleveurs pour leur permettre de bénéficier des aliments de bétail selon le calendrier de distribution.

Selon les responsables de la CCLS, ce centre de proximité, à l'instar de ceux mis en service dans les communes de Had Shari et Bouirette Lehdab, est doté d'un rôle considérable dans la réception de la production céréalière au nord de la wilaya, soulignant que ces infrastructures ont également contribué à la création de postes d'emploi permanents au profit des jeunes de la région.

BATNA (RÉSEAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ)**442 millions de dinars consacrés à des opérations de raccordement**

Une enveloppe de 442 millions de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2026, à des opérations de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel dans les communes de la wilaya de Batna, selon un communiqué publié mardi par les services de la wilaya.

Le document précise que cette dotation financière, à laquelle la wilaya a contribué à hauteur de 176 millions de dinars (26 millions pour l'électricité et 150 millions pour le gaz), a permis de "programmer 15 opérations portant sur le raccordement de 1.407 foyers à ces énergies propres dans plusieurs communes à la faveur de la réalisation prévue d'un réseau d'une longueur totale de plus de 193 km". Les formalités administratives préalables au lancement prochain des travaux de raccordement des foyers ciblés par cette opération sont actuellement en cours, selon les services de la wilaya.

Pour rappel, le taux de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel a atteint, respectivement, 98 et 92% dans la wilaya de Batna où un programme supplémentaire est prévu pour compléter la couverture par ces deux énergies, selon le même communiqué.

RELIZANE

1125 places de formation réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage

Quelque 1125 places de formation ont été observées, dans la wilaya de Relizane, au profit des jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, au titre de la rentrée de février 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le chargé de communication de cette direction, Ahmed Mouli, a indiqué à l'APS que ces places sont destinées aux jeunes ne disposant pas de niveau scolaire. Ils bénéficieront de formations de courte durée, allant de trois à six mois, au sein des centres de formation professionnelle, afin d'obtenir un certificat de qualification initiale.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application de la circulaire

interministérielle conjointe, publiée le 15 septembre dernier, par les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, fixant les mécanismes de prise en charge de la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et leur permettant d'acquérir des compétences facilitant leur insertion dans le marché du travail.

Les places sont réparties sur 18 établissements de formation, couvrant 9 filières et 21 spécialités dans différents modes de formation, précise le même responsable. Les bénéficiaires sont orientés vers des spécialités adaptées à leurs aptitudes et aux besoins du marché local, notamment l'agriculture (245 places), le bâtiment et les travaux publics (230), le

textile et l'habillement (205), ainsi que les métiers des services, de l'artisanat, du bois et de l'ameublement, de l'électricité et de l'énergie, entre autres.

Par ailleurs, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a consacré plus de 3.200 places pédagogiques pour la session de février, récemment lancée, réparties sur 69 spécialités relevant de 14 filières.

La wilaya dispose de 25 établissements de formation, d'une capacité d'accueil de 6.200 places pédagogiques, dont trois instituts spécialisés et un centre régional dédié aux personnes aux besoins spécifiques, conclut-on.

Touggourt : Plusieurs opérations en cours pour le renforcement du réseau routier

Plusieurs opérations de renforcement du réseau routier sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Touggourt, dans le cadre du désenclavement de la région et l'impulsion de la dynamique économique de la région, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Le programme prévoit la maintenance et la modernisation de plus de 40 km de routes communales et de chemins de wilaya ainsi que la réhabilitation et la refectio d'un tronçon de 15 km de la RN-3, pour un coût de 260 millions DA.

Les travaux de dédoublement de voies sur un tronçon de 20 km de la RN-3 entre Touggourt et El-Meghaier tirent à leur fin, poursuit la source, ajoutant que ce projet est appelé, une fois opérationnel, à alléger la densité du trafic sur cet axe, fluidifier la circulation et sécuriser les usagers de cet axe routier à forte densité.

Le secteur a également inscrit un projet de dédoublement de voies sur 67 km de la route reliant les wilayas de Touggourt et El-Oued, ainsi que la suggestion d'autres opérations, dont la réalisation d'une route de 17 km de contournement Ouest



de la ville de Touggourt, ainsi que la réhabilitation de 19 km de la route communale RC-139.

Ces projets sont appelés à contribuer au confortement et à la modernisation du réseau routier, l'impulsion de la dynamique de développement local et l'encouragement de l'investissement dans la région, selon la même source.

COMMUNE DE TALMINE (TIMIMOUN)

Intensification du programme de développement

La commune de Talmine, wilaya de Timimoun, s'est vue accorder, ces dernières années, sur différents programmes de développement, une série de projets de développement socio-économique pour l'amélioration du cadre de vie général, selon les responsables locaux. Située à 104 km Nord-ouest de Timimoun, avec une population de 20.231 âmes répartis sur 19 ksour, cette commune relevant de la daïra de Cherouine, a enregistré une dynamique de développement certaine portant, pour ce qui est du secteur de l'éducation, sur la réception, au titre de la saison scolaire 2025/2026, d'un lycée et deux collèges, pour améliorer les conditions de scolarisation et impacter positivement la qualité de l'enseignement, a affirmé le chef de la daïra de Cherouine, Abdelkader Dali. Aussi, de larges opérations de réhabilitation ont été réalisées au profit des établissements éducatifs, ciblant notamment les installations de chauffage, le transport et la restauration avec la réalisation et l'équipement de 21 cantines scolaires. Cette dynamique a également été enregistrée dans le secteur de l'hydraulique qui s'est renforcé par la réalisation de 20 forages et 14 châteaux d'eau, concourant ainsi à l'augmentation de la capacité de stockage et l'amélioration de la distribution de l'eau potable. Les efforts fournis pour la promotion du cadre de vie des citoyens ont porté, en outre, sur le renforcement du secteur de la santé en une ambulance pour la polyclinique de Talmine qui assure également la permanence nocturne, en plus de l'inscription d'un projet d'hôpital d'une capacité de 60 lits. S'agissant de la distribution énergétique, la commune s'est vue renforcer de quatre nouveaux générateurs électriques d'une capacité globale de 8 Mégawatts, en plus de la réalisation d'une centrale photovoltaïque afin de renforcer la production électrique dans la région. Nichée au cœur du Grand Erg occidental, Talmine a bénéficié, dans le cadre de sa protection du phénomène de l'ensablement de ses groupements d'habitations, d'un projet de fixation de dunes sur une longueur de 50 km. Au volet de la jeunesse et des sports, Talmine s'est dotée de onze (11) stades avec pelouse synthétique, neuf (9) salles d'activités, une bibliothèque de lecture publique. Le secteur de l'agriculture contribue avec une part importante à la production de la wilaya de Timimoun, lui conférant une vocation de futur pôle agricole. Le secteur, qui recense plus de 1.500 agriculteurs actuant au niveau de 12 périmètres raccordés au réseau d'électrification, a réalisé cette saison une production de près de 156.000 QX de tomate industrielle, destinée à la conserverie de Reggane (Adrar), en vertu d'une convention signée avec les producteurs. Cette production a été consolidée également par la récolte de 112.800 QX de dattes destinées en grande partie à l'exportation vers les pays africains dans le cadre du commerce du troc, en plus de la réalisation de plus de 57.466 QX de cultures maraîchères ayant contribué à la couverture du marché local en la matière. Dans l'optique de promouvoir la situation de la femme rurale, pour lui permettre de s'impliquer dans la dynamique de développement, le secteur de la formation professionnelle vient d'introduire (session de février 2026), de nouvelles spécialités intéressantes cette catégorie sociale.

MASCARA

Augmentation de la production de lait pasteurisé subventionné de 163.000 litres par jour



La production de lait pasteurisé subventionné a été portée à plus de 163.400 litres par jour, dans la wilaya de Mascara durant le mois sacré de Ramadhan, a indiqué, mardi, la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. La même source a précisé à l'APS que la quantité quotidienne de lait pasteurisé subventionné, dont le prix est fixé à 25 dinars le litre, est passée, ces derniers jours, de quelque 143.300 litres à plus de 163.400 litres par jour. Cette hausse a été rendue possible grâce au renforcement de la laiterie publique "GIPLAIT", située dans la commune de Tizi, par un quota supplémentaire de 90 tonnes de poudre de lait, fourni par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). Cette augmentation a permis de garantir un approvisionnement abondant du marché local en ce produit alimentaire de large consommation, notamment durant le mois sacré, selon la même source. La quantité destinée au marché

local pendant le mois de Ramadhan est produite au niveau de la laiterie publique "GIPLAIT" dans la commune de Tizi, ainsi que dans trois laiteries privées situées dans les communes de Tighennif, El-Ghomri et Mohammadia, indique-t-on. Les quantités produites quotidiennement de lait pasteurisé subventionné ont enregistré une hausse d'environ 30.000 litres par jour par rapport au Ramadhan de l'année dernière, selon la même direction. Par ailleurs, afin de faire face à la demande accrue pour ce produit durant le Ramadhan, les services de la direction, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA), ainsi que les chefs de daïras et de communes, ont mis en place un programme spécial comprenant la réorganisation du réseau des distributeurs privés afin d'assurer une distribution quotidienne régulière à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Rama-

dhan, prévoit également l'accompagnement des 17 distributeurs privés par le suivi du circuit de distribution du lait pasteurisé, de la laiterie jusqu'au point de vente, ainsi que l'injection quotidienne de quantités supplémentaires dans les marchés de proximité et le renforcement des contrôles des commerces afin de garantir la disponibilité du produit et prévenir toute perturbation de l'approvisionnement durant le mois de jeûne. La direction a également indiqué qu'un ensemble de mesures a été pris pour garantir la disponibilité des produits alimentaires de large consommation à cette occasion. Ces mesures comprennent le suivi quotidien des conditions d'approvisionnement et de distribution, l'identification des dysfonctionnements susceptibles d'affecter l'équilibre du marché et leur traitement en coordination avec les opérateurs économiques, ainsi que les représentants des boulangeries et des points de vente relevant des organismes et établissements publics et privés.

Bouira : D'importants projets pour moderniser le réseau routier

D'importants projets sont en cours et d'autres seront lancés prochainement à Bouira afin de moderniser le réseau routier, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP). L'un de ces projets concerne le chemin de wilaya (CW) n° 93, qui relie Lakhdaria aux communes de Maïlla et Zbarbar. Les travaux de réhabilitation et d'élargissement de la chaussée sur une distance de 20 kilomètres sont en cours, a expliqué à l'APS, le directeur des travaux publics, Nourredine Gasmî. "Le montant alloué à ce projet s'élève à 1,2 milliard de dinars, et les travaux devront être achevés en juillet prochain", a-t-il ajouté. Le secteur des travaux publics a également vu le lancement de la deuxième tranche du projet de réhabilitation de la RN8, qui relie Sour El Ghouzlane aux limites administra-

tives de la wilaya de M'Sila. Il a également annoncé le lancement, au cours du premier trimestre 2026, des travaux de réhabilitation de la deuxième tranche du dédoublement de la route nationale RN°8, sur une distance de 9,7 km, jusqu'aux limites administratives de la wilaya de M'Sila, pour un montant de 2 milliards de dinars. Un appel d'offres a été lancé à cet effet, a-t-il ajouté. Le même responsable a rappelé que la première tranche de ce même projet avait porté sur la réfection et la réhabilitation d'un tronçon de 17 km. Cette double voie permettra de relier la ville de Bouira aux régions et wilayas des Hauts-Plateaux, et de dynamiser l'activité économique, notamment grâce à la réalisation en cours de la zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira). Pour les projets devant être lancés en 2026, une enveloppe financière de plus de 3,6 mil-

liards de dinars sera allouée au financement de ces projets destinés à moderniser les routes à travers tout le territoire de la wilaya de Bouira. "Ces projets porteront sur des opérations d'entretien et de réhabilitation de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW) à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira", a-t-il dit. Par ailleurs, un montant de 1,2 milliard de dinars sera également alloué aux projets de renforcement des routes nationales, notamment celles reliant la wilaya de Bouira à Boumerdès et à Tizi-Ouzou. Dans le cadre de ces projets, la RN15, qui relie Aghbalou (Est de Bouira) à Tizi Ouzou, fera l'objet de travaux de renforcement dans les mois à venir. "Un tronçon de 12 km de cette route sera renforcé afin d'assurer la sécurité des automobilistes sur cet important axe", a expliqué le directeur des travaux publics. Les travaux

de renforcement concerneront également la RN30, sur un tronçon de 7,4 km entre M'Chedallah et Saharidj, selon les détails fournis par le même responsable. "La RN29, qui relie la ville de Lakhdaria à la wilaya de Boumerdès, sera elle aussi renforcée sur un tronçon de 12,7 km", a-t-il ajouté. Concernant l'entretien des routes, M. Gasmî a fait savoir qu'une enveloppe de 400 millions de dinars serait également allouée à des travaux d'entretien de plusieurs chemins de wilaya (CW) pour désenclaver différentes communes et localités reculées. Ces projets visent à améliorer, renforcer et à réhabiliter le réseau routier de la wilaya. "Les travaux de tous ces projets devront être achevés à la fin de l'année 2026", a tenu à préciser le même responsable.

COUPE D'ITALIE

Côme et l'Inter Milan se neutralisent en demi-finale aller

Côme et l'Inter Milan se sont neutralisés mardi soir en demi-finale aller de la Coupe d'Italie, au terme d'un match de niveau moyen qui laisse ouvertes les chances de qualification pour chaque équipe. L'autre demi-finale opposera la Lazio Rome à l'Atalanta Bergame mercredi au stade olympique (21h00).

Avec le duo français Lucas Da Cunha-Maxence Caqueret très remuant dans le cœur du jeu, les joueurs de Cesc Fabregas, ont largement dominé les débats face à une équipe de l'Inter profondément remaniée. Mais, malgré leur générosité habituelle, ils n'ont pas réussi à faire la différence.

Symbole de cette maladresse des Biancoblu, l'ailier kosovare Merгим Vojvoda qui a manqué de réussite sur au moins trois occasions franches (17e, 18e, 42e), ainsi que le latéral Alex Valle qui a manqué le cadre (49e).

Faute de proposer du jeu, sans doute conscient que la différence se fera lors du match retour, le leader du championnat d'Italie s'est lui appliqué à bien défendre, se contentant de quelques contres. C'est sur l'un d'entre eux qu'il a failli ouvrir la marque sur une frappe de Matteo Darmian repoussée par le poteau de Josep Martinez, tout juste après la reprise (46e).

La triple entrée de Marcus Thuram, Denzel Dumfries et Piotr Zieliński, peu avant l'heure de jeu, a redonné un peu de peps au jeu des Nerrazzuri sans toutefois changer l'issue d'une rencontre que le gardien français Jean Butez a traversée en spectateur.

Les résultats des demi-finales. Mardi 3 mars Côme - Inter Milan 0-0 Mercredi 4 mars (en heures de Paris, GMT+1) (21h00) Lazio Rome - Atalanta Bergame. Mardi 21 avril (21h00) Inter Milan - Côme. Mercredi 22 avril (21h00) Atalanta Bergame - Lazio Rome Finale 13 mai.

R.S

FOOT / REAL MADRID

Rodrygo "Out" pour le reste de la saison et la Coupe du Monde

L'attaquant brésilien, Rodrygo, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit, va manquer le reste de la saison et la Coupe du Monde, a indiqué mardi le Real Madrid.

Entré à la 55e minute de jeu face à Getafe lors de la défaite du Real Madrid à domicile lundi soir, Rodrygo a passé mardi matin des tests médicaux en raison d'une douleur au genou droit. "L'ailier brésilien souffre d'une rupture d'un ligament croisé du genou droit. Il manquera donc la fin de saison avec le Real Madrid et ne participera pas à la Coupe du Monde 2026 avec le Brésil", indique le club madrilène.

Avant son entrée en jeu face à Getafe, Rodrygo n'avait plus joué depuis le 1er février dernier contre le Rayo Vallecano (2-1) avant de se blesser aux ischio-jambiers 5 jours plus tard. Depuis l'arrivée d'Alvaro Arbeloa à la tête de la maison blanche, le brésilien n'a joué que 3 matchs.

R.S

FOOT

Cristiano Ronaldo blessé, sa participation au Mondial pas compromise

La star portugaise Cristiano Ronaldo souffre d'une blessure au tendon des ischio-jambiers, a annoncé ce mardi son club, Al-Nassr, en Arabie saoudite, mais sa présence au Mondial-2026 ne semble pas compromise.

Selon certains médias, le capitaine de la sélection portugaise, âgé de 41 ans, serait éloigné des terrains entre deux et quatre semaines, de sorte que sa participation à la Coupe du monde 2026 aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada ne serait pas menacée. S'il dispute la Coupe du monde, Ronaldo deviendra le joueur comptant le plus grand nombre de participations en phase finale, avec six, chiffre que pourrait égaler son grand rival argentin Lionel Messi. L'ancien joueur du Real Madrid et de la Juventus "a entamé un programme de rééducation et son état sera évalué jour après jour", a précisé Al-Nassr.

"CR7" s'est blessé lors du match de la 24e journée de la Saudi Pro League, disputée à la fin du mois dernier sur le terrain d'Al-Fayha.

R.S

ESPAGNE

Le Barça frôle l'exploit, l'Atlético qualifié pour la finale

Corrigé à l'aller (4-0), le FC Barcelone est passé à un souffle de s'offrir une nouvelle "remontada" historique mardi au Camp Nou (3-0) mais a laissé l'Atlético Madrid filer en finale de la Coupe du Roi.

Le coup de sifflet final a sonné comme un coup de canon pour les Catalans, qui ont terminé la rencontre à bout de force pour tenter d'arracher leur billet pour Séville, le 18 avril prochain.

Leur quête d'un 33e trophée, et d'un second triplé (Liga, Supercoupe d'Espagne, Coupe du Roi) de suite, s'arrêtera ici, avec le sentiment que l'exploit était à leur portée, mardi soir sur la pelouse du Camp Nou. Car l'Atlético, qualifié dans la souffrance, a sérieusement tremblé et a même frôlé la catastrophe. Mais il verra bien la finale pour la première fois depuis 2013, face à la Real Sociedad ou l'Athletic Bilbao.

Les hommes d'Hansi Flick, qui avait appelé ses joueurs à rendre "l'impossible possible", ont mis tous les ingrédients pour. Cela n'aura cependant pas suffi à rattraper l'humiliation subie en une mi-temps à l'aller (4-0). "Je sors de ce match fier de notre équipe. Nous avons tout donné du début à la fin. Nous voulions être en finale, et vu le match que nous avons fait,

nous méritons d'y être. Si nous jouons comme aujourd'hui, nous allons faire une fin de saison extraordinaire", a réagi le capitaine Raphinha après la rencontre.

Bernal incarne l'espoir

Emmenés par leur métronome Pedri, de retour comme titulaire, les tenants du titre ont imposé une pression étouffante d'entrée aux Colchoneros, retranchés autour de leur surface pour défendre leur avantage. Ce qu'ils sont parvenus à faire jusqu'à la demi-heure de jeu. Le milieu offensif espagnol Fermín Lopez a ainsi donné le ton dès la première minute en déclenchant une frappe tendue venue s'écraser sur la barre transversale du deuxième gardien de l'Atlético Juan Musso (1e), attentif sur sa ligne ensuite pour repousser les tentatives du jeune Marc Bernal (15e), du prodige Lamine Yamal (24e) et de Ferran Torres (29e).

Acculés, les Rojiblancos ont fait le dos rond, et l'ont plutôt bien fait, en tentant de prendre à défaut la défense haute catalane, comme à l'aller. Mais ni Antoine Griezmann (27e, 41e), ni le Nigérian Ademola Lookman (36e, 45e+2) ne sont parvenus à punir - cette fois-ci - la tactique risquée de Flick.

Les Blaugranas, privés de Jules

Koundé, sorti touché au mollet (13e), ont fini par lancer leur folle remontée sur un débordement fulgurant de Yamal, qui a trouvé seul face au but son ami de La Masia Marc Bernal, 18 ans également (30e, 1-0).

Et ils ont ensuite exaucé le vœu de leur entraîneur en rentrant au vestiaire après avoir fait la moitié du chemin, grâce à un pénalty provoqué par Pedri et transformé par le capitaine Raphinha (45e+4, 2-0).

Le jeune Bernal, auteur d'un doublé à la reprise d'un centre du latéral portugais Joao Cancelo (73e, 3-0), fut le héros de cette "remontada" inaboutie. Il a terminé la rencontre épuisé, à l'image de Pedri et Raphinha, qui ont tout tenté pour arracher la prolongation, en vain. Son coéquipier Gerard Martin, formé lui aussi au club, a peut-être eu la balle du 4-0 au bout du pied gauche, pour imiter un certain Sergi Roberto, il y a près de 10 ans face au PSG (6-1), mais son tir, trop enlevé, est passé au-dessus de la cage de Musso (90e).

Un dernier frisson sans conséquence pour les hommes de Diego Simeone, enfin libéré après avoir claqué des dents pendant plus d'une heure et demie.

AFP

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

Le CRB confirme la règle du "jamais deux sans trois"

Le CR Belouizdad et le CS Constantine se sont qualifiés pour les demi-finales de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en battant respectivement le MC Alger (3-2 AP) et la JSM Béjaïa (1-0), en quarts de finale, disputés dans la nuit de mardi à mercredi, aux stades Nelson Mandela de Baraki et Chahid Hamlaoui de Constantine.

Le CRB avait ouvert le score à la 17e minute de jeu, par l'intermédiaire de son attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant de concéder l'égalisation devant Ayoub Ghezala, ayant transformé un pénalty à la 29e. Après la pause, et pratiquement sur leur première offensive en deuxième mi-temps, les Belouizdads ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce au défenseur Naoufel Khacéf, d'un tir puissant à la 46e. Mais le Chabab a dû terminer le match à dix, après l'expulsion d'Abdenour Belhocini, survenue à la 80e, et cette infériorité numérique a eu un impact direct sur l'issue finale du match, car le Doyen en a profité pour arracher une nouvelle égalisation. Cette fois, par l'intermédiaire de son avant-centre Guinée Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'une belle frappe croisée à la 90e. Le derby s'est donc soldé par un score nul (2-2) à l'issue de temps réglementaire et il a fallu recourir aux prolongations pour départager les deux équipes. Malgré l'infériorité numérique, le Chabab est resté bien présent dans le match, et il s'est même offert le luxe d'ajouter un troisième but, grâce à Youcef Laouafi, d'un joli tir croisé à la 100e, avant de préserver son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Il s'agit du troisième duel consé-



cutif entre le CRB et le MCA en Coupe d'Algérie, car après la finale de l'édition 2023-2024, remportée par le Chabab (1-0), les deux clubs s'étaient croisés une nouvelle fois lors de l'édition suivante. C'était au stade des 1/16es de finale et c'est encore une fois le club de Laâquiba qui s'était imposé (1-0). Avec cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matches, les Rouge et Blanc confirment la fameuse règle du "jamais deux sans trois", en se forgeant au passage une solide réputation de

"bête noire" du Mouloudia en Coupe d'Algérie. De son côté, la JSM Béjaïa, ancien club de l'élite mais aujourd'hui pensionnaire de la Division inter-régions faisait office de "Petit Poucet" de cette édition 2026, et il espérait créer l'exploit face au CS Constantine pour prolonger un peu plus son aventure dans cette épreuve populaire. Mais cette fois, et à son plus grand regret, le miracle n'a pas eu lieu. Pourtant, le club de la Soummam avait tenu bon pendant

plus de 100 minutes, avant de s'incliner finalement devant le milieu de terrain Mohamed Benchaïra, auteur du pénalty victorieux à la 90e+11. Désormais éliminée de la Coupe d'Algérie, la JSMB va probablement investir toutes ses forces en championnat, avec l'espoir de décrocher une accession en fin de saison. Elle est actuellement leader du Groupe Centre-Est de la Division inter-régions, avec trois longueurs d'avance sur son dauphin, la JS Azarga.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (22E JOURNÉE)

Affiches décisives en haut de tableau

La 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, étalée sur quatre jours de vendredi à lundi, s'annonce décisive dans la course à l'accession, avec plusieurs chocs au sommet, dont le très attendu derby algérois entre l'USM El-Harrach et le NA Hussein-Dey, tandis que le leader du groupe Centre-Est, le CA Batna, évoluera sur du velours dimanche chez la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'affiche phare mettra aux prises, samedi, l'USM El Harrach (2e, 45 pts) et le NA Hussein-Dey (9e, 28 pts), dans un derby algérois aux enjeux contrastés. Auteure d'un nul lors de la précédente journée sur le terrain du leader la JS El Biar (1-1), l'USMH, dauphine à six longueurs du premier, n'a plus droit à l'erreur si elle veut continuer à mettre la pression sur la JS El Biar (51 pts), solide en tête et invaincue depuis 13 rencontres. En face, le NAHD, battu à domicile par le GC Mascara (0-2), tentera de se relancer et de s'éloigner définitivement de la zone dangereuse. Le leader, la JS El Biar (51 pts), sera en déplacement chez la JS Tixeraine (15e, 16 pts) dans un match à huis clos. Sur le papier, les données semblent favorables au leader, mais la prudence sera de mise face à une formation qui joue sa survie. Derrière le duo de tête, la lutte pour le podium promet également des étincelles. Le CR Témouchent et l'ASM Oran, troisième avec 37 points, tenteront de confirmer leurs bonnes dispositions respectivement face au CRB Adrar et à la JSM Tiaret. De son côté, le RC Kouba (5e, 36 pts) accueillera le RC Arbaâ avec l'ambition de renouer avec la victoire pour rester au contact des équipes de tête, alors que le WA Mostaganem recevra l'ESM Koléa en ouverture vendredi. La journée se clôturera lundi par l'opposition entre le MC Saïda et le WA Tiemcen.

LE CA BATNA CHEZ LA LANTERNE ROUGE

Dans le groupe Centre-Est, le leader le CA Batna (44 pts) abordera son déplacement dimanche chez le HB Chelghoum Laïd (16e, 3 pts) avec l'objectif de conforter son avance. Vainqueur du choc face à son poursuivant direct l'US Biskra (1-0) lors de la 21e journée, le CAB a creusé un écart de quatre points sur son poursuivant direct et entend bien préserver ce précieux matériel.

Son dauphin, l'US Biskra (40 pts), désormais rejoint par la JSD Jijel (40 pts), aura l'occasion de mettre la pression vendredi soir (22h00) en recevant le NRB Béni Oulbane. De son côté, la JSD Jijel accueillera le MO Bejaïa (4e, 39 pts) dans un duel direct pour les premières places, l'une des affiches majeures de cette poule.

L'US Chaouia (5e, 38 pts), toujours en embuscade, recevra le NRB Telegma, alors que l'USM Annaba (6e, 37 pts) sera en déplacement chez le MSP Batna avec l'ambition de rester dans le sillage du peloton de tête.

En bas de tableau, la bataille pour le maintien s'annonce tout aussi intense, notamment pour l'IB Khemis El Khechna (15e, 14 pts), qui accueillera la JS Bordj Menaiel à huis clos, et pour l'AS Khroub (13e, 21 pts), en déplacement chez le MO Constantine.

A huit journées de l'épilogue, cette 22e journée pourrait ainsi rebattre les cartes aussi bien dans la course à l'accession que dans la lutte pour le maintien, dans deux groupes où le suspense demeure total.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE)

Le leader sous pression, USMA-CSC à l'affiche

La 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi, samedi et dimanche, sera marquée par le déplacement compliqué du leader, le MC Alger, chez l'un des relégables, l'ES Mostaganem, alors que l'USM Alger et le dauphin, le CS Constantine, s'affronteront dans un match indécis.

Le MC Alger (1e, 37 pts), qui reste sur une élimination amère en quart de finale de la Coupe d'Algérie face à son rival le CR Belouizdad (3-2) mardi soir, effectuera un déplacement semé d'embûches chez l'ES Mostaganem, avant-dernier au classement (14 pts), et dont la victoire est plus que vitale pour espérer quitter la zone de relégation.

Sur le papier, l'écart semble net, mais les Mouloudéens devront se méfier d'un adversaire dos au mur, déterminé à jouer sa survie parmi l'élite. Les Vert et Rouge, qui restent sur une mauvaise série de quatre matches sans succès, savent qu'un faux pas pourrait relancer totalement la course au titre.

Le dauphin, le CS Constantine (36 pts), sera en appel dimanche dans le choc de la journée face à l'USM Alger (10e, 25 pts).

Les Sanafir, qui ne comptent qu'un point de retard sur le MCA, auront l'occasion de mettre la pression sur le leader, tandis que les Rouge et Noir tenteront de se rapprocher du podium et de relancer leurs ambi-

tions continentales. L'intensité s'annonce maximale dans ce duel aux allures de tournant.

De son côté, la surprenante formation de la JS Saoura (3e, 34 pts) se déplacera chez l'Olympique Akbou, quatrième (32 pts), dans un match à suspens du haut de tableau entre deux clubs ambitieux. En cas de succès, la JS Saoura pourrait s'installer durablement sur le podium, alors qu'Akbou vise un rapprochement direct avec le trio de tête.

Ayant réussi à sortir la tête de l'eau, en alignant deux victoires de rang, le MC Oran (5e, 30 pts) accueillera l'USM Khenchela (10e, 25 pts). Les Hamraoua auront à cœur de consolider leur position dans le top 5 face à une équipe de Khenchela, battue à la maison face par Akbou (0-1), et qui cherche à s'éloigner définitivement de la zone rouge.

La JSK sommée de réagir

L'ES Ben Aknoun (6e, 27 pts), qui marque le pas après deux revers de suite, partira favorite à domicile face au MC El-Bayadh, lanterne rouge avec 13 points. Une rencontre capitale pour les visiteurs, condamnés à réagir pour entretenir l'espoir du maintien. De son côté, Ben Aknoun vise une victoire pour rester au contact du Top 5 et renouer avec le succès.

Au milieu du tableau, le CR Belouizdad (8e, 26 pts) sera face à un match piège, à

la maison face au MB Rouissat (6e, 27 pts). Un duel, à priori équilibré, entre deux équipes proches au classement et qui cherchent à s'installer dans la première moitié du tableau. Les Belouizdads requinqués par leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie devraient s'imposer à domicile.

Sans la moindre victoire depuis six matches, toutes compétitions confondues, la JS Kabylie (10e, 25 pts) aura une belle occasion de se réconcilier avec son public, en recevant le troisième relégable, le Paradou AC (14e, 17 pts).

Les "Académiciens", en l'absence de ses deux principaux portiers Moussaoui et El-Koubi, suspendus, seront appelés à sortir le grand jeu pour éviter une cinquième défaite de suite, et s'enfoncer un peu plus dans les profondeurs du classement.

Côté Canaris, un succès permettra aux coéquipiers de l'international Zinedine Belal de se donner un peu d'air, et poursuivre leur parcours en toute sérénité.

Enfin, l'ASO Chlef (13e, 22 pts) accueillera l'ES Sétif (8e, 26 pts) dans une confrontation qui s'annonce équilibrée. Les Chéliens, sous pression, devront sortir le grand jeu face à une formation sétifienne, en quête de confirmation, après avoir enchaîné deux victoires de rang, sous la houlette du nouvel entraîneur, Lotfi Amrouche.

R.S

NIGER

Un douanier et au moins trois civils tués près du Nigeria

Un douanier et au moins trois civils ont été tués lundi 2 mars dans une « attaque terroriste » contre un poste de contrôle proche de la frontière avec le Nigeria, selon des sources douanières et locales à l'AFP. L'attaque menée par des « hommes armés » circulant sur des motos a visé un poste de contrôle de la douane de Rouwa Wouri, une localité située à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Birni N'Koni dans la région de Tahoua (ouest nigérien), frontalière du Nigeria, a indiqué à l'AFP un journaliste d'une radio locale.

SÉNÉGAL

La candidature de Macky Sall pour le SG de l'ONU divise la classe politique

De façon atypique, voire inédite, la candidature de l'ex-président Macky Sall n'a pas été présentée par son propre pays, le Sénégal, mais par le président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, également à la tête de l'Union africaine. Pour Oumar Sarr, coordonnateur de la coalition de partis d'opposition du Front pour la défense de la démocratie et de la République, le soutien du chef de l'Union africaine est le signe que Macky Sall est un bon candidat. « Le président Macky Sall a été président pendant 12 ans. Au niveau de l'Union africaine, il a joué un rôle assez important pour le développement de certaines initiatives au niveau de l'Afrique. Il est connu comme tel, comme quelqu'un de courageux qui a des ambitions pour le Sénégal et l'Afrique. Le voir secrétaire général des Nations Unies serait une excellente nouvelle », affirme-t-il. Hier mardi, cette coalition de 85 partis d'opposition et sept organisations de la société civile a ainsi demandé par courrier au président Bassirou Diomaye Faye de soutenir officiellement la candidature de l'ex-président Macky Sall. Une option inenvisageable pour le député du parti au pouvoir, le Pastef, Guy Marius Sagna, au vu des vagues de répression contre l'opposition qui ont marqué le mandat de Macky Sall avec la mort d'au moins 65 manifestants entre 2021 et 2023. « Le président Macky Sall a du sang sur les mains : une centaine de martyrs assassinés pour avoir refusé le troisième mandat, sans compter la dette cachée. Donc, oui, il ne peut pas être un modèle pour être secrétaire général de l'ONU », estime le député. Le 5 février déjà, Macky Sall avait demandé par courrier l'appui de son pays d'origine à sa candidature à la tête de l'Organisation des Nations unies. Le Sénégal n'a pour l'heure formulé aucun soutien officiel à l'égard de la candidature de l'ex-président Macky Sall.

RDC

Les autorités sévissent face aux dérives des réseaux sociaux

En République démocratique du Congo (RDC), les autorités haussent encore le ton face aux dérives constatées sur les réseaux sociaux. Le ministre d'État en charge de la Justice, Guillaume Ngefa Atondoko Andali, rappelle que le cyberespace « n'est pas une zone de non-droit » et demande aux procureurs d'engager systématiquement des poursuites contre les auteurs de diffamation, de fausses informations ou d'incitation à la haine.

Le garde des Sceaux de la République démocratique du Congo (RDC), Guillaume Ngefa Atondoko Andali, fait appel aux parquets après l'instruction donnée par le président Félix Tshisekedi la semaine dernière. Dans un communiqué, le ministre d'État à la Justice précise que les infractions commises en ligne doivent être poursuivies avec la même rigueur que celles commises hors ligne.

Diffamation, propagation de fausses nouvelles, harcèlement, menaces, injures, incitation à la haine ou encore atteintes à la vie privée et à la dignité... Ce sont autant de faits qu'il appelle désormais à cibler de manière systématique.

Guillaume Ngefa Atondoko Andali veut que le cyberespace congolais ne puisse plus servir de refuge à l'impunité, y compris lorsque les auteurs se trouvent à l'étranger. Il invite les magistrats à activer, si nécessaire, les mécanismes de coopération judiciaire internationale.

Le ministre rappelle toutefois que ces poursuites devront respecter les principes de légalité et de proportionnalité, ainsi que les standards internationaux en matière de liberté d'expression.

Malgré ces assurances, plusieurs organisations de la société civile redoutent une interprétation extensive de ces infractions et craignent que cette offensive judiciaire ne restreigne davantage l'espace civique, dans un contexte où l'opposition affirme faire l'objet d'une répression.

ETATS-UNIS

Donald Trump menace de «cesser tout commerce» avec l'Espagne



Le président des États-Unis, Donald Trump, a menacé, hier mardi 3 mars, de « mettre fin à tout commerce » avec l'Espagne. Il reproche à Madrid d'avoir refusé que les forces américaines utilisent des bases militaires situées en Andalousie dans le cadre d'opérations dirigées contre l'Iran. Selon Washington, l'état-major souhaitait s'appuyer sur deux installations employées conjointement par les deux pays. Le refus espagnol a provoqué l'irritation du chef de la Maison Blanche. Le président américain a également critiqué le niveau des dépenses militaires espagnoles, rappelant que l'Espagne est, selon lui, le seul pays de l'Otan à ne pas vouloir porter son budget de défense à 5 % du PIB. Il a dénoncé une attitude « très peu coopérative » et affirmé que les États-Unis ne souhaitaient « plus rien avoir à faire » avec l'Espagne sur le plan commercial.

Interrogé à ce sujet, le chancelier allemand Friedrich Merz a choisi d'éviter toute polémique directe. Il a souligné l'importance de respecter les engagements communs au sein de l'Alliance atlantique, évoquant des objectifs de 3,5 % pour la dé-

fense et 1,5 % pour les infrastructures militaires. À l'issue de la rencontre, il s'est toutefois dit confiant quant au maintien de la présence militaire américaine en Allemagne. De son côté, le gouvernement espagnol a affirmé être un partenaire commercial fiable, y compris pour les États-Unis. Il a rappelé que toute révision des relations devrait respecter le droit international et les accords conclus entre l'Union européenne et Washington, tout en assurant disposer des moyens nécessaires pour faire face à d'éventuelles répercussions économiques.

SOUDAN DU SUD

Au moins 169 civils tués dans un nouveau massacre dans le nord



Un nouveau drame ensanglante le Soudan du Sud. Dans la nuit du 28 février au 1er mars, au moins 169 civils ont été tués à Abiemnhom, dans la zone administrative de Ruweng, près de la frontière soudanaise. Ce bilan, encore provisoire, pourrait s'alourdir, de nombreux habitants ayant fui dans la panique. Les autorités locales évoquent des violences intercommunautaires dans un climat d'instabilité politique croissante. Selon des responsables lo-

caux, l'attaque a été menée vers 4 heures du matin par un grand groupe de jeunes Nuers armés venus du comté voisin de Mayom, dont certains portaient des uniformes militaires. Les affrontements ont fait 79 morts parmi les soldats et policiers qui tentaient de défendre la ville. L'ONG Médecins sans frontières a pris en charge 80 blessés par balles à l'hôpital d'Abyei, plusieurs ayant succombé à leurs blessures, dont une femme enceinte. La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) a ac-

cueilli près de 1 000 civils sur sa base et prodigué des soins d'urgence. Face à l'ampleur des pertes, des victimes ont été inhumées dans une fosse commune. Les causes précises de l'attaque restent floues, mais les tensions entre communautés Nuer et Dinka sont pointées du doigt. Cette tragédie s'inscrit dans un regain de violence, notamment dans l'état de Jonglei, où les rivalités entre partisans du président et ceux de l'opposant Rick Machar persistent malgré l'accord de paix signé en 2018.

PRÉSIDENTIELLE AU CONGO-BRAZZAVILLE

Une première participation pour l'universitaire Vivien Romain Manangou

Au Congo-Brazzaville, la campagne en vue de la présidentielle du 15 mars bat son plein depuis le 28 février. Parmi les sept candidats, l'enseignant universitaire et chercheur Vivien Romain Manangou, 43 ans. Pour sa première participation, il entend bien peser dans ce scrutin face au président sortant Denis Sassou Nguesso, 82 ans, dont plus de 40 ans au pouvoir, pour assainir notamment les finances publiques.

Pour montrer à ses potentiels électeurs à travers le Congo-Brazzaville que la bataille pour la présidentielle du 15 mars est rude, Vivien Romain Manangou, a laissé pousser sa barbe dominée par des cheveux blancs.

Il vient de boucler une descente dans le département des Plateaux au centre du pays. Leader du parti « Debout pour le Congo » et coordonnateur de la dynamique « les Mécontents », Vivien Romain Manangou se présente en indépendant et rêve de remporter l'élection pour des visées clairement affichées.

« La première, c'est l'assainissement des finances publiques. Il faut assainir les finances publiques pour avoir une marge budgétaire. Et, la seconde priorité qui est la conséquence de l'assainissement des finances publiques, c'est la réduction de la pauvreté. Pour réduire la pauvreté, il faut avoir de l'argent, et quand on aura assaini les finances publiques, les marges que nous dégagerons, nous permettront de réduire la pauvreté », a-t-il expliqué. Mais sans moyens, très peu connu dans le pays, lui-même reconnaît que ce n'est pas facile. « C'est dur, parce que nous faisons face à des moyens, presque insolents et gigantesques de la part du pouvoir en place », a-t-il reconnu.

Vivien Romain Manangou tient au changement dans un pays où l'université publique où il enseigne, depuis quelques années, est régulièrement paralysée par des grèves, notamment pour non-paiement de salaires aux enseignants, qui durent parfois de longs mois.

QUATRIÈME JOUR DE L'AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran revendique plus de 680 pertes ennemies

Au quatrième jour de la guerre opposant les États-Unis et Israël à l'Iran, les combats connaissent une intensification marquée, avec un échange soutenu de frappes et une extension progressive des opérations militaires. Le président américain Donald Trump a estimé que le conflit pourrait se poursuivre pendant « quatre à cinq semaines », évoquant une expansion significative des opérations en cours.

Dans ce contexte, les relations publiques du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) ont publié un communiqué ferme, affirmant qu'« aucune indulgence ne sera accordée aux hôtes ou aux auteurs de tout acte portant atteinte à la sécurité nationale iranienne ».

INTENSIFICATION DES FRAPPES IRANIENNES

Le CGRI a annoncé que le bilan des « pertes militaires ennemies » s'élèverait à plus de 680 morts et blessés au quatrième jour de l'opération baptisée « Promesse sincère 4 ».

Dans un communiqué diffusé mercredi matin, le Corps a indiqué que ses forces aérospatiales avaient mené une « seizième vague » de frappes combinant missiles et drones, sous le nom de code « Ya Ali ibn Abi Talib ». Selon le texte, les attaques ont visé le quartier général de l'armée israélienne et le ministère de la Défense dans la zone des Kiryot, des infrastructures stratégiques à Bnei Brak, des cibles militaires à Petah Tikva, au nord-est de Tel-Aviv, ainsi qu'un centre militaire en Galilée occidentale.

Le CGRI attribue l'ampleur des pertes à ce qu'il qualifie de « faiblesse fonctionnelle » et de « lacunes techniques » dans le système de défense multicouche israélien, affirmant que les dispositifs de défense auraient laissé « des corridors aériens ouverts » aux projectiles iraniens.

Dans la conclusion de son communiqué, le Corps des gardiens de la révolution a assuré que les frappes se poursuivraient jusqu'à « l'effondrement » des infrastructures militaires israéliennes, réaffirmant sa détermination à poursuivre l'opération.

DES INFRASTRUCTURES AMÉRICAINES VISÉES DANS LA RÉGION

Selon le quotidien américain The New York Times, les frappes iraniennes menées depuis le début du conflit auraient également endommagé des infrastructures de communication militaire américaines sur au moins sept sites situés dans les pays du Golfe et en Jordanie.

S'appuyant sur des analyses d'images satellitaires et de vidéos authentifiées, le journal rapporte que les frappes ont ciblé des radômes, des antennes satellites, des stations de communication ainsi que des systèmes radar de suivi des missiles balistiques de type AN/TPY-2. L'Iran avait déjà visé des systèmes de communication



militaires américains en juin dernier, précise le quotidien.

Les dégâts se répartiraient comme suit :

- Bahreïn : un drone iranien aurait frappé un radôme au siège de la Cinquième flotte américaine à Manama, et deux stations de communication de type AN/GSC-52B auraient été détruites.
- Qatar : des antennes satellites et des installations de la base aérienne d'Al-Udeid, siège du commandement central américain et plus grande base américaine de la région, auraient été endommagées.
- Koweït : au moins trois radômes auraient été touchés au camp Arifjan, ainsi que six installations liées aux infrastructures de communication sur la base aérienne d'Ali Al-Salem.
- Arabie saoudite : la base aérienne Prince Sultan aurait été visée par des missiles et des drones ; un bâtiment situé à proximité d'un radôme, à environ six miles à l'est de la base principale, aurait été détruit.
- Émirats arabes unis : des installations proches d'un radar AN/TPY-2 sur le site d'Al-Ruwais auraient été endommagées, tout comme des bâtiments et des structures temporaires sur la base aérienne d'Al-Dhafra.

Jordanie : des images satellitaires montraient des dégâts sur la base aérienne d'Al-Mafraq.

Le porte-parole du Commandement central américain n'a pas souhaité commenter ces informations.

Nouvelle salve de missiles et tension dans le détroit d'Ormuz

Le CGRI a par ailleurs annoncé l'achèvement de la 17e phase de l'opération « Promesse sincère 4 », avec le lancement de plus de 40 missiles en direction de ce qu'il a qualifié de « cibles américano-israéliennes », sans préciser la nature ni la localisation exacte.

Dans un autre communiqué publié à l'aube mercredi, le Corps a affirmé avoir visé un destroyer américain à l'aide de missiles « Qader 380 » et « Talaeiyeh », provoquant un incendie à bord.

Enfin, le vice-commandant des forces navales du CGRI, Mohammad Akbarzadeh, a déclaré que l'Iran exerçait désormais un « contrôle total » sur le stratégique détroit d'Ormuz, artère maritime essentielle pour le commerce mondial des hydrocarbures, faisant craindre une nouvelle escalade régionale aux répercussions économiques majeures.

R.I

AGRESSION SIONISTE L'UNRWA déplore "un nouvel étranglement" de Gaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré « un nouvel étranglement » de Gaza après que l'entité sioniste ait renouvelé son interdiction d'entrée des fournitures dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus deux ans de génocide sioniste. « Un nouvel étranglement de Gaza. Une fois de plus, (l'entité sioniste) renouvelle son interdiction d'entrée des fournitures à Gaza », a écrit M. Lazzarini dans un message publié mardi sur les réseaux sociaux.

"Après plus de deux ans de souffrances indicibles et d'une famine d'origine humaine qui s'étend, la population manque toujours des fournitures les plus élémentaires, malgré l'augmentation de l'aide depuis le cessez-le-feu", a-t-il poursuivi.

Et de souligner que "le personnel de l'UNRWA à Gaza continue de fournir des soins de santé, de l'éducation et de l'eau potable", mais, a-t-il encore dit, "nous devons être autorisés à faire bien davantage, et certainement pas moins".

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.116 martyrs et 171.798 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 631 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.700 autres ont été blessés, tandis que les corps de 753 martyrs ont été récupérés, d'après la même source.

R.I

LIBAN-IRAK

Le Hezbollah vise le nord d'Israël, des groupes irakiens multiplient les opérations

Le Hezbollah a annoncé, dans un communiqué publié à l'aube hier mercredi, que des combattants de la « résistance islamique » avaient pris pour cible un rassemblement de soldats israéliens sur le site de Metula, dans le nord d'Israël, à l'aide de roquettes.

Dans son communiqué, le mouvement chiite libanais affirme que cette attaque constitue une riposte « à l'agression criminelle israélienne qu'a visée des dizaines de villes et de localités libanaises, y compris la banlieue sud de Beyrouth ». Selon le texte, la frappe a été menée à 20h01, le mercredi 4 mars 2026, sous la forme d'une salve de roquettes dirigée contre une concentration de forces de l'armée israélienne à Metula. Cette annonce intervient dans un contexte de fortes tensions à la frontière israélo-libanaise, sur fond d'escalade militaire régionale.

MULTIPLICATION DES OPÉRATIONS REVENDIQUÉES DEPUIS L'IRAK

De son côté, le groupe se présentant comme la « résistance islamique en Irak » a déclaré avoir mené, mardi 3 mars 2026, 27 opérations contre ce qu'il qualifie de « bases de l'ennemi » en Irak et dans la région. Dans un communiqué, l'organisation affirme que ses combattants ont lancé, depuis l'aube et jusqu'au moment de la publication du texte, « des dizaines de drones et de missiles » visant des positions militaires adverses.

Le groupe a également diffusé une séquence vidéo présentée comme montrant « des scènes de tirs de missiles en direction des bases de l'occupation ».

Ces revendications interviennent alors que les affrontements s'intensifient sur plusieurs fronts au Moyen-Orient, faisant craindre un élargissement du conflit à l'échelle régionale.

R.I

SITE NUCLÉAIRE DE NATANZ

L'Iran dément toute fuite radioactive

L'agence nucléaire iranienne dément toute fuite de matières radioactives du site de Natanz après des frappes américaines et israéliennes.

L'agence nucléaire iranienne a affirmé qu'aucune fuite de matières radioactives n'avait été détectée sur le site nucléaire de Natanz, qui a été la cible de frappes américaines et israéliennes.

Les autorités iraniennes ont annoncé mardi que l'installation d'enrichissement d'uranium de Natanz avait subi des dégâts à la suite de frappes aériennes conjointes menées par les États-Unis et Israël.

De son côté, l'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé avoir observé des dommages récents sur les bâtiments situés à l'entrée du site souterrain, tout en précisant qu'« aucun impact radiologique n'est attendu ».

Des images prises par la société « Fantoor » le 2 mars 2026 montrent des traces de destruction dans le complexe nucléaire de Natanz, situé dans le centre de l'Iran, notamment au niveau des accès pour véhicules et du personnel menant aux installations souterraines.

Les analyses indiquent que les

frappes ont visé les points d'accès aux infrastructures souterraines, sans qu'il soit encore clairement établi si les installations d'enrichissement elles-mêmes ont été endommagées.

Rafael Grossi, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, a déclaré qu'« il n'existe aucun indice montrant que les principales installations nucléaires iraniennes ont été touchées », appelant toutes les parties à « faire preuve de la plus grande retenue ».

L'Organisation iranienne de l'énergie atomique a affirmé

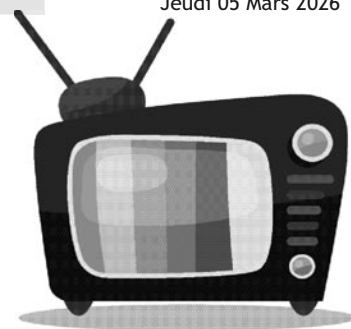
que les dégâts se limitaient aux entrées du site, sans aucune fuite radioactive ni risque pour l'environnement environnant.

Le complexe de Natanz est l'un des principaux centres d'enrichissement d'uranium en Iran et comprend des installations souterraines conçues pour protéger les activités nucléaires sensibles. Le site avait déjà été visé en juin 2025 lors de ce qui a été qualifié de « guerre des 12 jours » entre Israël et l'Iran, causant d'importants dégâts dont une partie a ensuite été réparée.

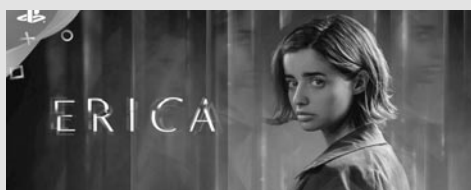
R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Erica
21h10



À trois jours de la cérémonie, les préparatifs du mariage d'Erica et Patrick sont perturbés par la mort de Pascal Vassal. Son faux accident de la route révèle un meurtre glaçant.

TF1 New York police judiciaire
21h10



Les inspecteurs Olivia Benson et Elliot Stabler s'impliquent personnellement dans des affaires délicates, confrontés à l'horreur des agressions et à la souffrance des enfants.

6ter Maléfique : le pouvoir du mal
21h10



En 1955, Lewis Barnavelt, 10 ans, dont les parents viennent de mourir dans un accident de voiture, traverse les Etats-Unis pour vivre à New Zebedee, dans le Michigan, chez son oncle Jonathan, un personnage excentrique.

T18 Rencontre avec Joe Black
20h55



Plusieurs années après les événements qui ont scellé le destin d'Aurore, la princesse vit une période de bonheur absolu : le prince Philippe vient de lui demander sa main.

tmc Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald
21h25



En 1927, l'équilibre précaire entre le monde des sorciers et celui des non-sorciers, les Cracmols, est sur le point de basculer.

CANAL+ King and Conqueror
21h09



Harold conduit son armée vers le nord, en direction de York, pour affronter les troupes vikings de Hardrada. En chemin, il retrouve Morcar, qui l'avertit que Tostig s'est rangé aux côtés de Hardrada.

RMC STORY Inception
21h10



Dominic Cobb est un voleur d'un genre particulier, spécialisé dans l'extraction d'informations sensibles en infiltrant le subconscient de ses cibles.

sorti au cinéma : "Jumpers" est le meilleur film Pixar depuis "Coco"



Pixar a dévoilé son nouveau long-métrage. Intitulé "Jumpers", il s'intéresse à Mabel, une adolescente qui nourrit une grande passion pour les animaux. Un jour, elle a l'opportunité de réaliser un rêve. Car des scientifiques ont inventé un procédé qui permet de communiquer avec les animaux. Grâce à cela, l'adolescente part s'aventurer dans le royaume animalier, et commence à interagir avec de nombreuses espèces. Mabel est une adorable jeune fille. Déterminée et pleine d'énergie, elle aime les animaux avec une certaine intensité. Et ce, depuis sa plus tendre enfance. Elle agit beaucoup à l'instinct et sans réfléchir, ce qui la mène souvent dans les ennuis, au grand dam de sa mère. La seule personne avec qui Mabel se sent à l'aise et comprise, c'est sa grand-mère. Celle-ci l'amène un jour, après une journée compliquée, vers le ruisseau qui ne se trouve pas loin de la maison. Mabel découvre alors un univers magique qui l'apaise et un endroit où elle se sent à sa place, au milieu des animaux, des insectes, des plantes et des arbres. Du coup, lorsque quelques années plus tard le maire de Beaverton décide de détruire le ruisseau pour créer une rocade parfaite pour la mobilité de ses habitants, Mabel, qui n'a rien perdu de sa fougue et... de sa folie, se met en travers du chemin. Elle a quarante-huit heures pour trouver un moyen d'arrêter la rocade. Mabel suit un castor qui se promène dans les couloirs de son univers. Quelques minutes plus tard, l'esprit de Mabel se trouve dans le corps de ce castor. C'est incroyable. Elle ne comprend plus les humains, mais elle comprend parfaitement les animaux. Jumpers a débarqué au cinéma, mercredi. Les premiers avis annoncent un film particulièrement réussi, faisant partie des meilleurs produits de Pixar.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LE CONCOURS "LECTEUR DE L'UNIVERSITÉ" À MASCARA

Plus de 50 participants à la 3e édition



Cinquante-deux étudiants, filles et garçons, de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara prennent part à la troisième édition du concours "Lecteur de l'Université" (Quarie El Jamiaa), dédié à la récitation et à la psalmodie du Saint Coran selon les règles du tadjwid, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Organisée à l'initiative de la Faculté des lettres et des langues, cette compétition a débuté mardi à la bibliothèque centrale de l'université, avec la participation d'étudiants

issus de sept facultés : Sciences de la nature et de la vie, Sciences et technologie, Sciences exactes, Lettres et langues, Sciences humaines et sociales, Droit et sciences politiques, ainsi que Sciences économiques, commerciales et de gestion. Le concours repose sur la récitation du Coran conformément aux règles du tadjwid en vigueur. Un jury composé d'enseignants spécialisés en sciences coraniques, assistés d'imams de la wilaya, est chargé d'évaluer les prestations des candidats.

Les noms des trois premiers lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue, la semaine prochaine, à la bibliothèque centrale de l'université. L'événement sera ponctué de chants religieux et d'"ibtihalat" interprétés par la troupe artistique et culturelle de la Faculté des lettres et des langues. Cette initiative vise à mettre en valeur les talents des étudiants de l'université, notamment ceux mémorisant le Coran et maîtrisant les règles de récitation et de tadjwid.

A noter que la Faculté des lettres et des langues a programmé, à l'occasion du mois de Ramadhan, une série d'activités intellectuelles, culturelles et religieuses, dont des conférences sur les vertus du Coran et les figures célèbres de la wilaya de Mascara, ainsi que des expositions de livres religieux et littéraires et des concours pour élire le meilleur étudiant poète, le meilleur romancier et le meilleur calligraphe.

R.C

Théâtre universitaire Africain : La première édition en juillet prochain à Alger

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, mardi, le lancement de la première édition du Théâtre Universitaire Africain, qui se tiendra du 13 au 19 juillet prochain à Alger sous le slogan "L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire". Cette initiative vise à "établir et à renforcer les ponts de coopération et de partenariat durable entre les différents peuples africains et à donner au continent sa dimension culturelle, scienti-

fique et économique.

Ce festival, selon le ministère, se veut un message civilisationnel pour souligner l'importance du théâtre universitaire en tant que pilier de la pensée libre, de l'innovation, de la stabilité et de l'amitié.

A travers l'organisation de cette édition, l'Algérie veille à "consolider les liens d'amitié et de fraternité entre les peuples africains et à consacrer le principe de l'Afrique aux Africains, et confirme son ancrage africain dans le cadre du théâtre universitaire, qui per-

met une ouverture sur le patrimoine culturel, artistique et littéraire de l'Afrique, et offre une opportunité d'échange entre les jeunes universitaires talentueux et créatifs à travers tout le continent.

A noter que cette manifestation verra la tenue d'un colloque international sur le théâtre universitaire africain ainsi qu'un concours africain du meilleur texte théâtral.

R.C

Khenchela : réception prochaine du musée du tapis de Babar

Un musée du tapis en cours de réalisation dans la commune de Babar dans la wilaya de Khenchela, sera réceptionné durant le deuxième trimestre 2026.

Une rallonge de 60 millions DA a été ajoutée au montant initial de l'opération estimé à 240 millions DA en raison des amendements apportés à l'étude technique et du changement du terrain d'assiette.

Ce musée comprendra un hall pour l'exposition des modèles de tapis de Babar de multiples dimensions avec des fiches techniques sur la date de tissage, les matières premières, le mode et outils de tissage en plus d'un stand pour la présentation des familles connues pour le tissage

de ce tapis de renommée nationale et internationale.

Le musée disposera également d'ateliers de tissage et d'entretien des vieux tapis pour en favoriser la conservation des caractéristiques ainsi que d'un espace de rencontre des artisans spécialisés.

La direction de la culture a élaboré le dossier scientifique scénographique du musée qu'elle a remis au ministère de tutelle, en attendant son approbation et la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire pour l'équipement du musée avant sa mise en service.

R.C

Monument Aïn El-Fouara à Sétif : Une équipe technique spécialisée pour la restauration

Une équipe technique spécialisée du Musée public national de Chercell s'est rendue dans la wilaya de Sétif pour entamer les travaux de restauration du monument Aïn El-Fouara, récemment ciblé par un acte de vandalisme. L'équipe technique spécialisée a entamé des travaux de restauration minutieux portant sur la réinstallation des parties endommagées et le traitement des fissures, conformément aux normes scientifiques et techniques les plus récentes adoptées au niveau international en matière de conservation des oeuvres d'art, afin de restituer l'aspect original du monument et sa valeur esthétique et patrimoniale.

A cet égard, le ministère a souligné avoir pris "toutes les procédures légales nécessaires afin de poursuivre en justice les auteurs de cet acte de vandalisme, en application de la législation en vigueur et dans le cadre de la protection des biens culturels". Le ministère a, en outre, renouvelé son appel aux citoyens et aux acteurs de la société civile afin de préserver les biens culturels en tant que patrimoine civilisationnel commun.

R.C

Rock and Roll Hall of Fame: Phil Collins et Mariah Carey parmi les nominés

Phil Collins, Mariah Carey, Lauryn Hill, INXS, Iron Maiden, Luther Vandross et Shakira font partie des nominés de 2026 pour entrer au Rock and Roll Hall of Fame, une galerie qui comprend le rap, le métal, le R&B, le hip-hop, la Britpop, le blues rock et la pop. Le Panthéon des artistes a dévoilé sa liste de 17 nominés, qui comprend également Melissa Etheridge, Jeff Buckley, Pink, New Edition, Sade et Wu-Tang Clan.

Billy Idol et Joy Division/New Order font leur retour parmi les nommés après avoir été absents l'an dernier. La liste comprend également deux groupes familiaux, The Black Crowes et Oasis, connus pour leurs querelles publiques et leurs récentes réunions. Collins, avec des tubes comme « In the Air Tonight » et « One More Night », a remporté huit Grammy Awards, dont celui de l'Album de l'année en 1985 pour « No Jacket Required ». L'album de Hill, « The Miseducation of Lauryn Hill », est entré dans l'histoire comme le premier album hip-hop à remporter le Grammy de l'Album de l'année en 1999. Carey, nominée en 2024 et 2025, a cumulé 19 titres numéro un au Billboard Hot 100, tandis que la chanteuse soul-jazz Sade, également nominée en 2024, a connu des succès soft-rock tels que « Smooth Operator » et « The Sweetest Taboo ». Le Wu-Tang Clan est considéré comme un groupe novateur dans le rap depuis la sortie de son premier album révolutionnaire en 1993, « Enter the Wu-Tang ». Les artistes admis en 2026 seront annoncés en avril, ainsi que ceux qui entreranno à la galerie dans trois catégories spéciales du comité : influence musicale, excellence musicale et le prix Ahmet Ertegun pour les artistes non interprètes. Les artistes doivent avoir sorti leur premier enregistrement commercial au moins 25 ans avant d'être éligibles. Les nominations seront soumises au vote d'un jury composé de plus de 1 200 artistes, historiens et professionnels de l'industrie musicale.

N.C

Corée du sud : "The King's Warden" franchit le cap des 9 millions d'entrées

Le film historique sud-coréen « The King's Warden », inspiré d'une histoire réelle de la dynastie Joseon (1392-1910) et du destin tragique du sixième roi, Danjong, qui a été détrôné puis exécuté sur ordre de son oncle Sejo, a franchi le cap des 9 millions d'entrées durant le week-end prolongé de quatre jours, de vendredi à lundi. Au cours de ces quatre jours, 2,74 millions de spectateurs se sont rendus dans les salles pour voir ce film. Sorti dans les salles obscures sud-coréennes le 4 février dernier, le long-métrage s'apprête désormais à dépasser les 10 millions d'entrées, une première depuis le film d'action « The Roundup: Punishment », qui avait attiré 11,5 millions de spectateurs en 2024. Il s'agit également du premier film historique coréen à atteindre ce seuil en 12 ans, après « The Admiral: Roaring Currents » (2014), connu en Corée sous le titre « Myeongryang » et basé sur la victoire lors d'une bataille navale menée par l'amiral Yi Sun-sin au XVIe siècle contre les Japonais. Cette grande production avait enregistré 17,6 millions d'entrées. Le film retrace l'histoire du jeune roi déchu Danjong (interprété par Park Ji-hoon), renversé en 1455 sous la dynastie Yi. Il met particulièrement en lumière la période de son exil, à partir de juin 1457, dans un village isolé de Yeongwol, dans la province du Gangwon, jusqu'à sa mort en novembre de la même année. Le réalisateur Jang Hang-jun a confié le rôle principal au célèbre acteur Yoo Hae-jin, qui incarne Yeom Heung-do, le chef du village de montagne. Ce dernier prend soin du jeune souverain exilé et prend en charge son inhumation après son exécution par strangulation, à la suite de la condamnation à mort ordonnée par son oncle, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat. La relation de loyauté entre ces deux personnages constitue le cœur du récit.

R.C

De Gaza à l'Iran, la loi du plus fort s'impose

POUR LA DEUXIÈME FOIS EN MOINS D'UN AN, ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS ATTAQUENT L'IRAN. POUR LA DEUXIÈME FOIS, ILS LE FONT ALORS QUE DES NÉGOCIATIONS ÉTAIENT EN COURS EN VUE D'ARRIVER À UN ACCORD ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN. « DERNIÈRE CHANCE POUR ÉVITER LE SCÉNARIO DE LA GUERRE », RÉPÉTAIENT CES DERNIERS JOURS CERTAINS CONFRÈRES, LAISSANT PENSER QU'UNE GUERRE SERAIT LÉGITIME EN CAS D'ÉCHEC DES POURPARLERS. LE PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN BENYAMIN NÉTANYAHOU ET LE PRÉSIDENT ÉTATSUNIEN DONALD TRUMP N'AURONT MÊME PAS PRIS LA PEINE D'ATTENDRE JUSQUE-LÀ.

Pourtant, la veille de ces offensives, le ministre omanais des affaires étrangères Badr Albusaidi, invité de l'émission « Face the Nation » sur la chaîne étatsunienne CBS News, se disait « confiant dans la manière dont les négociations se déroulent »¹. Celui dont le pays assure la médiation entre la République islamique et les États-Unis assurait qu'un « accord de paix est à notre portée si l'on permet à la diplomatie d'y arriver ». Il évoquait alors les concessions historiques faites par l'Iran, notamment le renoncement définitif à la détention de matériel nucléaire pouvant servir à fabriquer une bombe — chose qui n'avait pas été acquise dans l'accord signé sous Barack Obama, en 2015 et que Trump avait unilatéralement abandonné. Cela n'a pas empêché Israël — qui n'est pas signataire du traité de non-prolifération et qui détient, quant à lui, effectivement, l'arme nucléaire — d'attaquer dès le lendemain. Quel message cela envoie-t-il, si ce n'est de dire que, à l'image du droit international, la diplomatie est, elle aussi, une voie sans issue ? Albusaidi, pourtant peu bavard et habituellement soucieux de l'image de neutralité que cultive son pays, s'est dit « consterné » par les bombardements contre l'Iran.

“LA GUERRE C'EST LA PAIX”

On le sait depuis la « guerre contre le terrorisme » de George W. Bush déclenchée en 2001, mais encore davantage depuis le génocide à Gaza : le droit international n'est même plus un principe dans lequel se drapent les puissances occidentales. Les réactions des chancelleries européennes face à l'agression israélo-étatsunienne ne sont pas d'ailleurs sans rappeler ce qu'il en est depuis le lendemain du 7 octobre 2023 : la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le président français Emmanuel Macron, s'affichent en professionnels de l'inversion accusatoire. L'une est prompte à condamner « les attaques injustifiées de l'Iran contre [nos] partenaires dans la région », sans un mot à l'adresse de Tel-Aviv et Washington ; l'autre somme le régime iranien « d'engager une négociation de bonne foi », dans une négation totale de tout ce qui se déroulait entre Mascate et Genève ces dernières semaines. « La guerre c'est la paix », proclamait Big Brother². Comme pour Gaza aussi, de rares pays européens — les mêmes — ont parlé d'une voix courageuse et dissonante, à l'image de l'Espagne qui a condamné « l'usage de la force » par Israël et les États-Unis, ou la Norvège qui a critiqué le discours israé-



lien parlant d'une « attaque préventive », alors qu'il n'y avait, rappelle Oslo, « aucune menace imminente » de la part de l'Iran.

Le nouvel ordre mondial qui s'implante depuis la guerre contre Gaza ne se limite pas au champ politique. Médiatiquement aussi, le cortège accompagne la propagande officielle, et les mêmes procédés sont à l'œuvre : remise en question du nombre de victimes iraniennes avec un « selon le régime iranien », qui rappelle le « selon le Hamas » ; tentatives de justification et d'inversion de la réalité quand une école pour filles est bombardée dans le sud du pays, faisant plus de 100 morts. Comme au moment du bombardement de l'hôpital Al-Ahli en octobre 2023 à Gaza, des chroniqueurs se transforment en experts militaires sur les plateaux de télévision pour expliquer que ce sont des missiles iraniens qui ont provoqué la tragédie. Comme pour Gaza, les mêmes chroniqueurs sont aux abonnés absents quand Israël bombarde des hôpitaux, comme les trois établissements ciblés à Téhéran. Sans doute nous dira-t-on bientôt qu'ils abritaient des membres des Gardiens de la révolution, comme ceux de Gaza abritaient ceux du Hamas. Nous devons alors les croire sur parole, malgré tous leurs mensonges précédents, et tant pis, encore une fois,

si le droit international interdit cela en toute circonstance.

AUCUNE PROMESSE DE LENDEMAINS MEILLEURS

Quel destin attend l'Iran ? Sera-t-il à son tour livré au chaos qui a accompagné toutes les tentatives de « changement de régime » dans la région ? Et quelles répercussions l'inconséquence israélo-étatsunienne aura-t-elle sur la région ? Sur X, Bernard-Henri Lévy, qui en sait quelque chose quand il s'agit de semer le chaos, ordonne de ne pas faire le parallèle avec l'invasion de l'Irak en mars 2003, car il n'est pas question ici pour Donald Trump et Benjamin Nétanyahou de « parachuter la démocratie » (sic !), mais de répondre aux appels à l'aide des Iraniens. Outre que nous pouvons, sans trop prendre de risque, douter que le bien-être des Iraniens soit au cœur de l'entreprise israélo-étatsunienne, BHL a raison sur un point : ce qui se passe aujourd'hui n'est pas comparable à l'Irak 2003. Certes, les tentatives de recouvrir une opération impérialiste du vernis de la libération des femmes et de la démocratie — avec le succès que l'on connaît en Afghanistan — font encore florès chez une partie de la classe politique, notamment la droite pro-israélienne. Mais le subter-

fuge qu'avait été le recours au Conseil de sécurité des Nations unies, dont avait usé George W. Bush pour se donner une caution — même si c'est pour se passer de son accord —, est désormais superflu. Pourquoi s'encombrer de formalités quand on peut agir en toute impunité ? Comme à chacune des interventions étatsuniennes dans la région, celle-ci ne peut porter aucune promesse de lendemains meilleurs pour la population iranienne. En Afghanistan, les talibans sont revenus au pouvoir. En Irak, le peuple paye, plus de deux décennies après le déclenchement de la guerre, un lourd tribut à la kleptocratie confessionnelle mis en place par Washington. Et, comme à chacune des opérations israéliennes, l'on sait que le seul souci de Tel-Aviv est de semer le chaos autour de lui pour s'assurer une hégémonie régionale, comme il continue à le faire au Liban et en Syrie, en dépit des tous les cessez-le-feu qu'il signe. Quant à ceux qui font de la haine du régime iranien, oppresseur et massacreur de son peuple, la grille de lecture exclusive des événements, il est bon de se rappeler que la mort d'un dictateur ne peut être réjouissante quand elle est l'œuvre d'un criminel de guerre inculqué par la Cour pénale internationale.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 morts et 243 blessés en 24 heures

Huit personnes sont décédées et 243 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Tipaza, Relizane et Sidi-Bel-Abbès, avec respectivement un mort et deux blessés dans les trois wilayas citées, a précisé la même source.

LA NATION

Jeudi 05 Mars 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:50	13:00	16:14	18:45	20:09

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

HADJ 2026

Les concernés à finaliser les procédures de visa avant samedi

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a appelé, mardi dans un communiqué, les citoyens concernés par la saison du Hadj n'ayant pas encore déposé leurs dossiers, à se rapprocher en urgence des services de wilaya au niveau des daïras et des circonscriptions administratives compétentes, afin de déposer leurs dossiers et finaliser les procédures d'obtention du

visa, au plus tard le samedi prochain à 12h00. "L'ONPO informe l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés par la saison du Hadj 1447H/2026 et n'ayant pas encore déposé leurs dossiers qu'ils sont appelés, en urgence, à se rapprocher des services de wilaya au niveau des daïras et des circonscriptions administratives compétentes, en vue de déposer leurs dossiers et de finaliser les procédures d'obtention du visa, et ce au plus tard le 7 mars 2026 à 12h00", lit-on dans le communiqué. Les concernés sont invités à se présenter au niveau des daïras et des circonscriptions administratives relevant de leur wilaya pour déposer leurs dossiers et finaliser les procédures d'obtention du visa, au plus tard le samedi 7

mars 2026 à 12h00. L'ONPO a également insisté sur la nécessité de "respecter les délais fixés afin d'éviter toute difficulté pouvant empêcher la finalisation des procédures dans les délais impartis", selon la même source.

TREMBLEMENTS DE TERRE À BLIDA

Aucun dégât matériel enregistré

Les deux secousses telluriques enregistrées mardi soir à Chréa et à Ouled Aiche, dans la wilaya de Blida,

n'ont pas fait de victimes ni de dégâts matériels, ont indiqué dans un communiqué les services de la Protection civile. Les éléments de ce corps ont fait une sortie sur terrain juste après le signalement des deux secousses, pour constater de visu d'éventuel dommage, et n'ont enregistré aucune victime ni dégâts matériels. Les deux secousses de magnitude 3,1 et 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées respectivement à 18:06, dont l'épicentre a été localisé à un 1 km au nord-ouest de Chréa et à 18:16, avec un épicentre localisé à 2 km au sud-ouest de Ouled Aiche, dans la wilaya de Blida, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

BATNA

Saisie de plus de 62.000 comprimés psychotropes

La brigade mobile des douanes à Batna a saisi en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire 62.222 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de l'inspection divisionnaire des douanes de Batna, relevant de la direction régionale de ce corps constitué de Constantine. Le communiqué a précisé que cette opération qualitative

a été effectuée sur le territoire de compétence de la brigade suite à un plan minutieux qui a permis de saisir cette quantité de psychotropes pesant 300 mg l'unité ainsi que le véhicule utilisé pour ce trafic. Selon la même source, les procédures légales ont été prises et les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

SÛRETÉ D'ALGER

Saisie de plus de 6.000 capsules psychotropes

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bab Ez-zouar, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda (Alger), a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel composé de trois (3) individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes, avec la saisie de plus de 6.000 capsules, indique mercredi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

L'opération a été menée, "suite à des investigations de terrain intensives ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes,

d'identifier ses membres et de procéder à leur arrestation successive, ainsi qu'à la saisie de cette quantité de poisons dissimulée à l'intérieur des domiciles des suspects". L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis la saisie de "6.150 capsules psychotropes, de deux millions de centimes issus des revenus du trafic ainsi que d'un véhicule utilisé pour le transport de ces poisons", a ajouté le communiqué. Les mis en cause ont été "présentés devant le parquet territorialement compétent conformément aux procédures pénales en vigueur", a conclu le communiqué.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX

Près d'une femme sur trois victime de violences dans l'UE

Une femme sur trois dans l'Union européenne (UE) a subi des violences au cours de sa vie, révèle une enquête publiée mardi par l'Agence des droits fondamentaux (FRA) et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). "Près de 30% des femmes ont subi des humiliations, menaces ou comportements de contrôle d'un partenaire" et près d'une femme sur dix a "été blessée par son partenaire", a détaillé la FRA dans un communiqué. "8,5% des femmes déclarent avoir été cyberharcélées" et "10,2% surveillées ou traquées en ligne par leur partenaire", a ajouté l'agence, et qui voit les violences en ligne augmenter. L'EIGE est, lui, basé à Vilnius, en Lituanie. L'étude indique que seules 6,1% des victimes d'un partenaire et 11,3% de

celles agressées par un non partenaire saisissent la police. Honte, peur, autculpabilisation et défiance envers les autorités expliquent en grande partie ce silence.

Ce rapport est le second sur les violences faites aux femmes, après une étude publiée en 2014. L'enquête a été menée conjointement par Eurostat, la FRA et l'EIGE, sur la base de plus de 114.000 entretiens de femmes entre 18 et 74 ans, réalisés entre septembre 2020 et mars 2024.

Depuis la première enquête, l'UE a ratifié la Convention d'Istanbul, mais cinq Etats membres, la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie, ne l'ont pas fait. La Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en 2014, est un instrument juridique consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes.

BISKRA

Le parcours militant du martyr Larbi Ben M'hidi revisité

Les participants à une conférence consacrée au martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957), tenue mardi soir au Théâtre régional Chebbah-Mekki de Biskra, ont mis en lumière le parcours militant, tout en luttes et sacrifices, de ce héros emblématique de la Révolution algérienne contre l'occupant français. A cette occasion, Abdelhamid Zekiri, auteur du livre "Mohamed Larbi Ben M'hidi : échanges épistolaires", a évoqué le parcours de Ben M'hidi, rappelant que ce dernier, qui a passé sa jeunesse à Biskra où sa famille s'était installée dans les années 1930 alors qu'il n'avait que 11 ans, était "imprégné des valeurs nationales et a joué un rôle déterminant dans la société algérienne grâce à son engagement dans les Scouts musulmans algériens, ainsi qu'au sein du club sportif de Biskra et dans le théâtre où il a démontré une grande conscience et des capacités de leadership exceptionnelles". Il a ajouté que ce martyr était également un "militant politique qui avait activement participé aux manifestations du 8 mai 1945 à Biskra, lui valant une arrestation par les autorités coloniales françaises". Après sa libération, il poursuivit son combat à Alger en participant à la préparation



de la Révolution au sein du groupe des 22 pour s'engager ensuite dans la lutte armée jusqu'à son arrestation et sa mort sous la torture le 3 mars 1957.

De son côté, Noureddine Kezoula, spécialiste en histoire, a abordé dans une intervention dédiée à la dimension nationale et à la personnalité du martyr Larbi Ben M'hidi, a souligné que ce héros, qui était "à la fois un homme politique et un chef militaire, symbolisait l'unité nationale". Il a rappelé que Ben M'hidi est passé de Ain M'lila, sa ville natale, à Batna, Constantine, Biskra, puis à Alger, Oran et tout

l'ouest algérien, avant de revenir dans la capitale pour établir les structures organisationnelles de la Révolution avant d'être arrêté et tué sous la torture.

Il convient de noter que cette conférence a été organisée par le Théâtre régional de Biskra en coordination avec le bureau de la wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines, en présence de moudjahidine, de chercheurs en histoire et d'étudiants de l'Université Mohamed-Khider de Biskra. Une exposition de livres traitant du parcours militant de martyr Larbi Ben M'hidi a été installée dans le hall du théâtre.

CNAS

Lancement d'un nouveau service numérique

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé un nouveau service numérique permettant la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur, a indiqué, mardi, un communiqué de la caisse. "Dans

le cadre de ses efforts visant à améliorer le service public, notamment dans son volet lié à la numérisation, à la simplification des procédures et à l'allègement de la charge administrative pesant sur le citoyen, la CNAS met à la disposition des assurés sociaux un nouveau service numérique permettant

la vérification et le téléchargement de l'attestation des salaires déclarés par l'employeur", a précisé la même source. L'accès à ce service s'effectue via les comptes des concernés sur l'espace El-Hanaa, à travers le lien suivant : <https://elhanaa.cnas.dz>, conclut le communiqué.